ISSN 0024-7650

M 6189 - 976 - 6,00 F

3796189006007 09760

L'impérialisme occidental tire les profits du massacre des peuples au Moyen-Orient

p. 7

lutte ouvrière

Espagne : lycéens étudiants travailleurs dans la rue

p.5

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 976 -14 février 1987 - prix : 6 F

Leur Bourse ou notre vie

p. 3

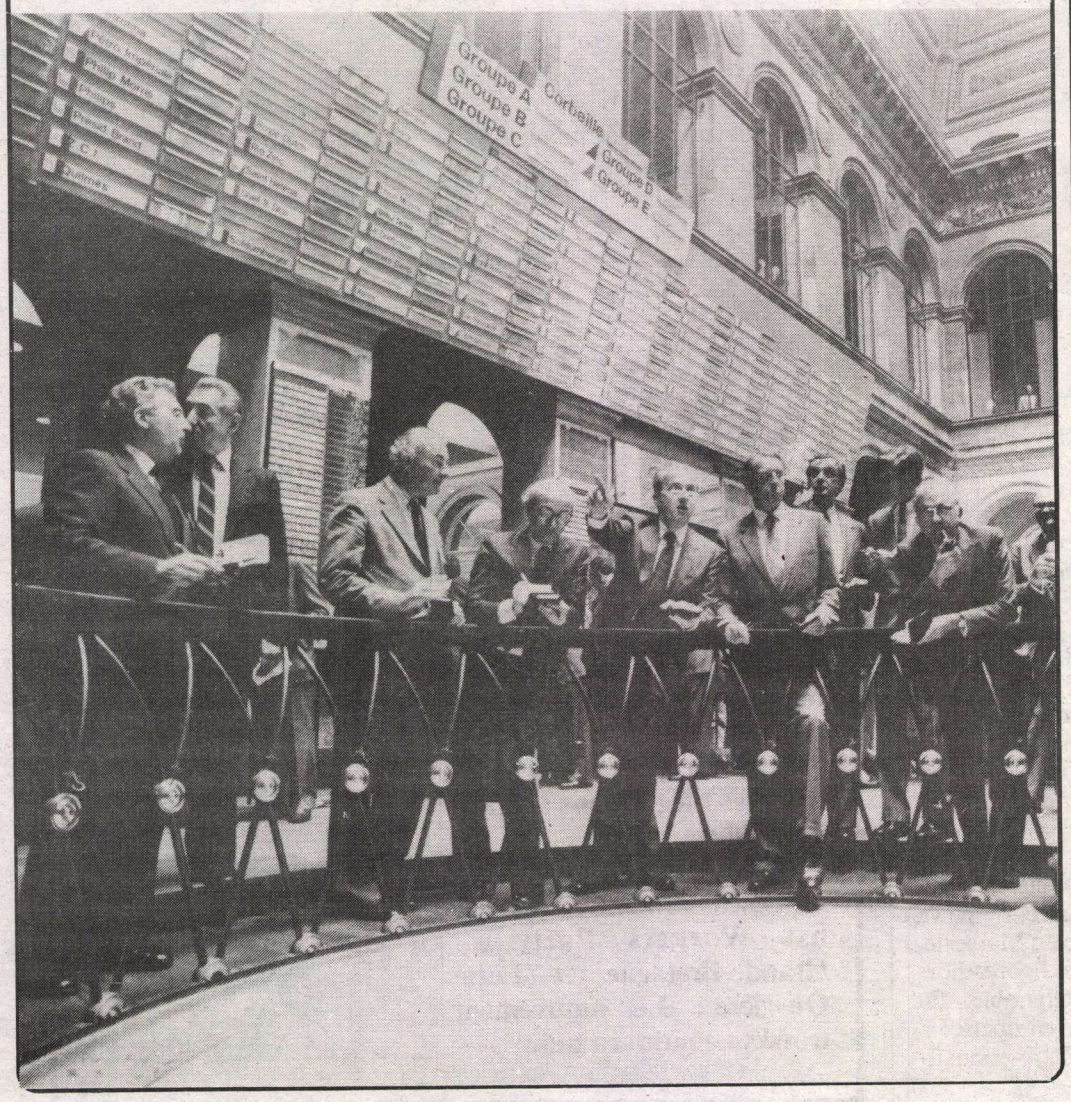

Et si les instituteurs faisaient école ?

p. 16

SOMMAIRE

INTERNATIONAL

Page 4
— Nouvelle escalade militaire au Tchad.
Page 5
— Espagne : Lycéens, étudiants, travailleurs dans la rue.
— Dix ans de rivalités des 2 appareils syndicaux socialiste et communiste dans les urnes.
Page 6
— URSS : Quelques prisonniers politiques libérés.
— USA : le combat contre le racisme, un combat qui ne doit pas se limiter.
Page 7
— Les combattants palestiniens assiégés et massacrés par ceux qu'ils n'ont pas pu gagner.
— La guerre Iran-Irak.

EN FRANCE

Page 8
— Chirac assure qu'il n'a pas peur de se salir.
Page 8 et 9
— Chèques payants : Balladur a fait ses comptes un peu différemment des banquiers.
Page 9
— Privatisation : Après Paribas, la Société Générale.
Page 10
— Impôts : le gouvernement en rajoute aux pauvres et en retire aux riches.
Page 11, 12, 13
— Dans les entreprises : SNCF : Région Paris St Lazare ; Renault Véhicules Industriels ; Aciéries et Fonderies de l'Est ; Société des Vins de France (Gennevilliers) ; Grogne à la Banque de France ; A Paritherm ça grogne ; Général Motors (Strasbourg) ; Réseau routier de la RATP.

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

LUTTE OUVRIÈRE

Hebdomadaire édité par la société Editions E.A.
BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18.
SARL au capital de 20 000 F - Durée : cinquante ans.
Gérant : Michel RODINSON - Associés : René MARMAROS, Isaac SZMULEWICZ, José CHATROUSSAT.
Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel RODINSON.
Tirage : 16.000 exemplaires.
Composition : Point Virgule Photocompo, Paris.
Impression : Roto de Paris, La Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)
Commission Paritaire des Publications n° 64995.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233
75865 PARIS CEDEX 18

Abonnements et soutiens :
Chèques bancaires à l'ordre de Michel RODINSON.
Virements postaux à : Michel RODINSON,
CCP PARIS 6851 10 R.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIÈRE :

pour une période de un an : 180 F — pour une période de six mois : 95 F

LUTTE DE CLASSE / CLASS STRUGGLE / LUCHA DE CLASSE
Mensuel édité par Lutte Ouvrière, Spark, Combat Ouvrier, UATCI
Abonnement pour un an (France) : 80 F

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

_____

_____ Code Postal _____

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson CCP PARIS 6851-10 R. A expédier à Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Tarifs pour l'étranger : sur demande. *(1) Rayer les mentions inutiles.*

En bref

Droit d'asile pour dictateur

Dans quelques jours va s'ouvrir, à Grasse, le procès de l'ex-dictateur haïtien, "Bébé Doc", réfugié en France. Il a détourné au minimum 120 millions de dollars, pendant que son peuple crevait, et crève toujours de faim.

"Bébé Doc" ne travaille pas en usine pour rembourser, non, il dilapide son magot sur les pentes neigeuses et sur la Côte d'Azur.

Les immigrés sans papiers, les réfugiés politiques basques sont renvoyés sans ménagement. Mais les dictateurs assassins et voleurs, les autorités les aiment !

Haut les mains ou haut les verres ?

L'ex-brigadier Lapeyre a été condamné à un an de prison avec sursis. Cette peine lui a été attribuée lundi 9 février par le tribunal correctionnel de Nanterre. Le brigadier avait, il y a trois ans, grièvement blessé d'une balle dans la tête un jeune circulant à mobylette. La victime, le jeune Nasser M'Raidi, avait les cheveux frisés et le policier avait 1,60 gramme d'alcool dans le sang.

Nasser, resté handicapé à vie a reçu à titre provisoire 40 000 F d'indemnité du tribunal pour patienter. Des militants du comité "Justice pour Abdel", un autre jeune abattu par un autre policier saoul en décembre dernier celui-là, qui étaient venus assister au procès, se sont déclarés scandalisés.

On ne peut dire en effet que le verdict du tribunal fera réfléchir les porteurs d'uniforme qui tirent à balles après avoir forcé sur le ballon...

A plumes et à écailles :

Les commissaires prennent leur commission

On imagine la tête de Madame Fabienne, une Madame Claude marseillaise, quand elle vit débarquer la gendarmerie dans sa maison de rendez-vous : on n'importune pas ainsi une respectable "tôlière", surtout quand elle est protégée.

Car Mme Fabienne était sous protection policière, et elle avait même payé assez cher pour cela : en quatre ans, elle aurait "donné" plus de 4 millions de francs à deux commissaires principaux marseillais. Alors, pour se dédouaner, elle a "donné" encore, mais, cette fois, le nom des deux commissaires et, du coup, ceux-ci viennent d'être inculpés pour *"proxénétisme aggravé"*, *"abus d'autorité"* et *"violence (à) l'égard de plusieurs personnes"*.

Comme tous deux étaient officiers de police judiciaire, on ne va pas les juger chez eux, à Marseille, mais - au propre et au figuré - hors de leur milieu, à Grenoble. En attendant, ils restent en liberté : il est vrai que la "tôle", ils connaissent déjà !

Le grand requin blanc

Gaston Flosse vient de démissionner de son poste de Président du "gouvernement de Polynésie française". Mais il reste secrétaire d'Etat du gouvernement Chirac, chef du RPR local, et homme d'affaires accusé de corruption y compris par d'autres politiciens de droite.

Il pourra ainsi se consacrer à la défense des essais nucléaires français, à la lutte contre la grève des dockers de Tahiti, et à ses petites affaires. Quel beau fleuron du gouvernement !

Sidarant

L'épiscopat français s'est élevé contre les campagnes d'information sur l'emploi des préservatifs comme moyen de prévention contre le SIDA, car selon lui, on encourage *"des rencontres sexuelles prétendues libres dans lesquelles ceux qui se désirent signifient en même temps, par la protection des préservatifs, qu'ils sont porteurs ou menacés de mort ; cela n'est pas un chemin ouvert à la vie, à l'amour, à l'avenir, c'est un mal"*.

Si maintenant ce sont les évêques qui crient "à bas la calotte", on va y perdre son latin !

Pour les fraudeurs aussi, ça va

Le gouvernement avait décidé l'été dernier une amnistie fiscale pour les capitaux frauduleusement exportés à l'étranger moyennant une taxe de 10 %. Seize milliards sont rentrés.

L'Etat aura donc récupéré 1,6 milliard, ce qui n'est rien comparé aux profits réalisés grâce à ces capitaux. Les avoirs français en Suisse sont estimés de 100 à 130 milliards. Mais il n'y a pas d'argent pour satisfaire les cheminots : cela coûterait 2 milliards !

Oh la belle âme !

Les voies du seigneur sont décidément bien impénétrables. Michel Baroin qui fut, avant sa mort accidentelle au Cameroun, PDG de la compagnie d'assurances GMF et de la FNAC avait été aussi dans le passé Grand-Maître franc-maçon du Grand-Orient de France. En principe les francs-maçons n'étaient pas en odeur de sainteté auprès de l'Eglise, et le Grand-Orient de France était, parmi les loges maçonniques, celle qui avait la réputation d'être la plus anti-religieuse. Mais les temps changent. L'heure est aux retrouvailles, aux baisers de paix et l'on peut depuis quelque temps être à la fois "franc-mac" et "cul béni".

C'est ainsi que Michel Baroin s'est trouvé enterré religieusement. Evidemment, on ne lui a pas demandé son avis, vu qu'il est mort accidentellement. Mais, déjà, il fréquentait depuis quelque temps le curé de Saint-François-de-Sales lequel a déclaré qu'il (Baroin) *"entrevoyait maintenant une lumière nouvelle"*. Cet homme ayant donc une âme, du moins un commencement, il n'était pas question que l'Eglise la laissât échapper.

Et voilà donc le franc-maçon Baroin enfoui en terre chrétienne, ce qui lui fait une belle jambe. Doublement assuré en quelque sorte.

Le numéro 7 de la LUTTE DE CLASSE est paru

AU SOMMAIRE :

— La disparition de Nahuel Moreno.

— France : la grève des cheminots.

— Grande-Bretagne : Les entristes piégés dans le Parti Travailliste.

— Discussion entre le Socialist Workers Party — Grande-Bretagne et Lutte Ouvrière : Le mouvement trotskyste aujourd'hui.

Leur Bourse ou notre vie

Ils ne sont vraiment pas gênés, les banquiers, c'est le moins qu'on puisse dire ! D'un côté le gouvernement annonce que, puisque les actions de la banque Paribas se sont vendues comme des petits pains sans parvenir à satisfaire toute la demande, eh bien, qu'à cela ne tienne, l'Etat va vendre une deuxième banque, aussi grosse et aussi prospère que la précédente : la Société Générale, l'une des trois plus grosses banques françaises ; la Société Générale, dont le bénéfice a augmenté de 75 % en 1986, rien que ça, et dépasse largement 2 milliards de francs.

Dans le même temps, les mêmes banquiers avaient prévu tout simplement de faire payer tous ceux qui leur apportent leur argent. Ils entendaient faire payer les chèques et ce qu'ils appellent la tenue de compte, histoire, en fait de comptes, de gonfler les leurs. Une mesure dont ils escomptaient cinq à dix milliards de bénéfices supplémentaires.

Le vol était si manifeste, l'affaire tellement grosse que toute l'opération risquait de tourner au vinaigre. Alors, comme il y a une semaine avec les tarifs des compagnies d'assurances qui s'apprêtaient à faire grimper la quittance de l'assurance-auto, Balladur a fait les gros yeux. Pas pour interdire aux banquiers de se sucrer sur le client. Non, pour leur demander de patienter et de "reporter" la facturation des chèques à plus tard.

Qu'à cela ne tienne : les banquiers patienteraient encore un peu pour cette mesure-là. Ils ont tant d'autres profits à engranger en attendant. Il fallait voir l'air roublard avec lequel certains d'entre eux ont annoncé qu'ils renonçaient, il fallait entendre la tranquille assurance avec laquelle d'autres expliquaient qu'ils allaient se rattraper autrement, forcément ! Quel aveu.

L'argent déborde aujourd'hui des coffres des banques. Et il coule aussi à flots des mains de l'Etat. Du moins quand il s'agit d'alimenter la Bourse, car pour les salaires, le coffre est fermé à triple tour.

L'Etat a mis en vente les actions de Paribas volontairement à un prix très bas. Quinze jours après la fin de la vente, chaque action valait 75 F de plus. Soit plus de 2 milliards de francs de cadeau aux acheteurs. C'était une affaire. Tout le monde le disait, tout le monde le savait. A tel point qu'un certain nombre de travailleurs, d'habitude peu familiers de la Bourse, qui avaient quelques sous de côté, ont pris sur leur livret de caisse d'épargne pour s'offrir quelques actions de Paribas. Comme on joue au Loto, ou plutôt au Monopoly. Pour quatre actions, cela a fait 300 F de bénéfice, en quinze jours. Il suffisait d'attendre pour que ça monte.

Il a dû se trouver des travailleurs pour remarquer qu'avec zéro % d'augmentation en 1986 et en 1987 et souvent une simple prime annuelle de quelques centaines de francs, on pouvait être augmenté d'autant en quinze jours avec quelques actions en Bourse qu'en un an passé derrière sa machine.

Pour faire fortune, c'est à la Bourse qu'il faut aller. Et c'est là que vont en rangs serrés ceux dont le portefeuille déborde, les bourgeois et les capitalistes, jusqu'au jour de la catastrophe finale, comme en 1929 !

Alors ce qu'on peut espérer, c'est que peut-être ces ministres de droite qui veulent à toute force prouver que le libéralisme comme ils disent, il n'y a que ça de vrai pour s'enrichir, en fassent trop. Et peut-être même qu'ils en ont déjà trop fait avec leurs distributions d'actions à prix cadeaux, avec leur liberté des prix et leurs impôts allégés pour les riches.

Patrons, ministres, politiciens, journalistes se relaient pour nous seriner que la situation économique est difficile, que vraiment, non vraiment, augmenter les salaires n'est pas possible car cela ferait revenir l'inflation. Ils nous prêchent l'austérité et les salaires bloqués à une page des journaux et étalent leurs gains faramineux en Bourse quelques pages plus loin !

Alors merci ! Les travailleurs vont commencer à comprendre. Et à se préparer à la tourner définitivement, la page de cette société à irresponsabilité illimitée !

Arlette LAGUILLER

Médicaments moins remboursés: les malades de longue durée et les personnes âgées sont les plus touchés

Ce sont près de trois millions d'assurés sociaux jouissant jusque-là du remboursement intégral de leurs dépenses médicales qui risquent d'être touchés par les mesures de réduction des remboursements de la Sécurité sociale décidées en novembre dernier, par le gouvernement, et appliquées depuis le 1er janvier.

Depuis cette date, les médicaments portant une vignette bleue ne sont plus remboursés qu'à 40 %, même dans le cas de malades bénéficiant en principe du remboursement à 100 %.

Or ces médicaments à vignette bleue, classés comme *"médicaments de confort"*, sont des médicaments prescrits souvent dans des cas de longues maladies ou pour les personnes âgées. Ainsi *l'Humanité* du 12 février citait le cas d'une aide-soignante en retraite qui était prise en charge jusque-là à 100 % pour le traitement qu'elle doit suivre à la suite d'une opération de l'estomac, et qui, maintenant, doit payer 60 % de ces frais médicaux, après une longue hospitalisation qui lui a déjà coûté 2500 F de *"forfait hôtelier"*.

Autres exemples : ceux de malades atteints de bronchite chronique dont le traitement, là aussi, est pris en principe en charge à 100 %, mais dont les médicaments, considérés comme *"de confort"*, ne sont désormais remboursés qu'à 40 %.

Une autre disposition du plan Séguin de réduction des remboursements, tout aussi scandaleuse, concerne les malades atteints d'une des 30 maladies classées *"longues et coûteuses"* : ces malades bénéficiaient alors automatiquement du remboursement à 100 %, mais aujourd'hui ne sont plus remboursés intégralement que pour les soins concernant directement le traitement de la maladie *"longue et coûteuse"*, pas des soins pouvant être considérés comme dus à d'autres causes. Cette distinction est si arbitraire, si absurde sur le plan médical, que la Confédération des syndicats médicaux, pourtant elle-même partisan de réduire les remboursements de Sécurité sociale, trouve les mesures Séguin précipitées et difficilement applicables.

Dans sa volonté de faire des économies sur le budget de la Sécurité sociale, le gouvernement a voulu aller si vite, qu'il a même réussi à se mettre à dos non seulement les assurés sociaux, mais aussi les médecins ainsi que les pharmaciens qui craignent que la baisse des remboursements ne réduise leurs ventes de médicaments.

Mais ce n'est bien sûr pas la baisse de recette éventuelle des pharmaciens qui a de quoi inquiéter le plus : c'est le fait qu'avec la baisse des remboursements, surtout dans une période où une partie de la population se trouve au chômage, les personnes les plus démunies, et en particulier les vieux, soient obligées de renoncer à se faire soigner, ou se retrouvent dans la misère à la suite d'une hospitalisation trop coûteuse.

Olivier BELIN

Logement: Méhaignerie se veut rassurant, mais sa loi ne l'est pas

Le ministre du Logement, Méhaignerie, a assuré le 10 février *"qu'il n'y aura pas de dérapage des loyers"* et que dans le pire des cas, dans la région parisienne, là où la pénurie est la plus grande, la hausse ne devrait pas dépasser 5 % en plus de la hausse de l'indice INSEE (qui était de 2,4 % fin 1986). Et dans l'ensemble du pays, ce ne devrait pas être plus de 3 %.

Mais, comme le fait remarquer *Le Figaro* du lendemain, *"il ne peut, évidemment, s'agir là que de recommandation ou de souhait..."* Autrement dit les propriétaires qui savent lire ne seront pas trop impressionnés par les propos du ministre.

En dehors de ces souhaits pieux, Méhaignerie a promis que les propriétaires qui dépendent de l'Etat, qui possèdent de nombreux logements, devront rester dans les limites qu'il a définies. Mais il reste à voir si cette recommandation sera appliquée.

Le ministre a conseillé aux locataires victimes de hausses jugées abusives : "*Ne signez rien avant de vous être renseigné*" et il a précisé que tout nouveau loyer est une proposition négociable. En cas de refus du locataire, il a rappelé que le propriétaire doit saisir une commission de conciliation et qu'en cas de désaccord, c'est au propriétaire de saisir la justice... et d'en supporter les frais.

Un certain nombre de locataires ne se le feront pas dire deux fois, et "ne se feront pas avoir". Certains petits propriétaires reculeront sans doute devant des hausses abusives qu'ils envisageaient, à cause des frais d'avocats, et autres.

Mais les gros marchands de biens, les gros cabinets immobiliers, qui sont en cheville avec des avocats spécialisés n'hésiteront pas à aller au bout de la procédure et à obtenir le maximum possible de la loi Méhaignerie. C'est-à-dire l'alignement des loyers sur les plus élevés du voisinage à chaque renouvellement de bail. Et du fait de la hausse, les loyers seront poussés vers le haut.

Méhaignerie dit aux propriétaires : "Contentez-vous de ma loi. Ne commettez pas d'abus en plus". Seulement, une loi qui autorise la hausse des loyers quand les salaires sont bloqués et quand le chômage augmente, une telle loi est de toute façon un abus.

André VICTOR

CERCLE LÉON TROTSKY

Vendredi 20 février à 20 h 30

Grande salle de la Mutualité
24, rue St-Victor, Paris 5e
Métro : Maubert-Mutualité

sur le thème

La Bourse s'envole, les profits des entreprises aussi, la crise pèse sur les travailleurs

INTÉRIEUR

Les patrons veulent des travailleurs "flexibles"

le gouvernement leur donne en prime des travailleurs "précaires"

Une récente étude de l'INSEE fait apparaître les résultats de la politique patronale et gouvernementale "pour" l'emploi, politique qui se résume en un seul mot : précarité.

Ces emplois précaires ne représentent qu'une toute petite partie des emplois, mais c'est cependant cette petite partie qui pèse lourdement sur l'ensemble de la classe ouvrière : les contrats à durée déterminée ne représentent que 3 % des emplois, par exemple, mais ils ont représenté la moitié des embauches en une année... Dans le même ordre d'idées, *"depuis quatre ans, la croissance des emplois à temps partiel équilibre la chute des emplois à temps plein"* : entre 1982 et 1986, le travail à temps partiel a progressé de 530 000, tandis que le travail à temps plein a régressé de 550 000.

Et non seulement c'est de plus en plus un travail précaire qu'on a des chances de se voir proposer, mais en plus ces emplois sont prioritairement destinés à des jeunes : entre mars 1985 et mars 1986, alors que les jeunes de moins de 25 ans ne représentent que 13 % des personnes ayant un emploi, c'est 37 % des embauches définitives qui se sont adressées à eux. Parallèlement, bien sûr, 40 % des licenciements économiques touchent les salariés de plus de cinquante ans, alors qu'ils représentent 17 % des effectifs.

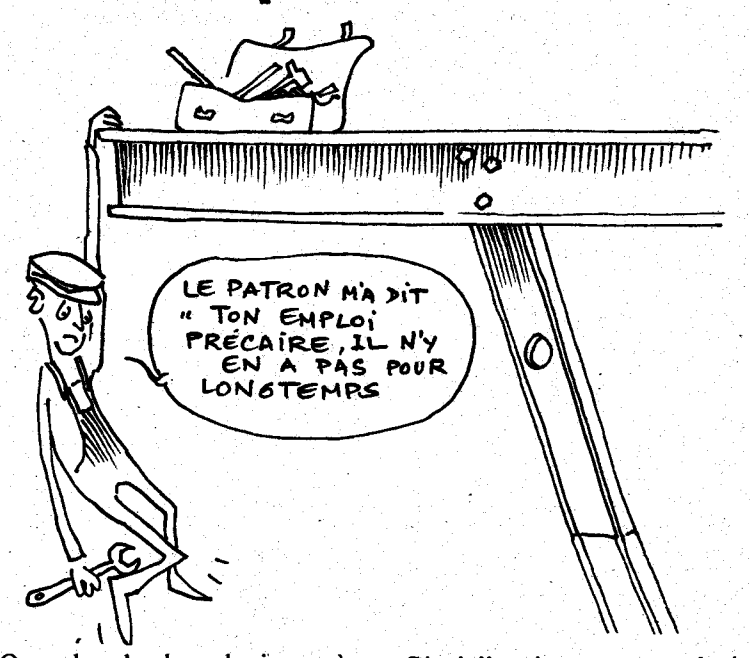

On embauche donc des jeunes à la place des plus vieux, dans un emploi précaire au lieu d'un emploi fixe. Et aux chiffres officiels du chômage, il faut ajouter 407 000 stagiaires, certes rémunérés mais dont 59 % touchent moins de 2 000 F par mois, 400 000 à 500 000 personnes ayant un "emploi" mais à la recherche d'un emploi à temps complet.

Cela, c'est le résultat de la politique gouvernementale en matière d'emploi. Et encore ne s'agit-il là que du résultat de la politique des gouvernements socialistes : les mesures décidées par le "plan Séguin", qui vont aggraver la situation encore, n'ont pas eu le temps d'apparaître dans les statistiques...

Sous prétexte de lutter contre le chômage, le gouvernement — mais c'était déjà vrai des gouvernements socialistes — met à la disposition du patronat des travailleurs vulnérables et sous-payés, créant une situation qui pèse sur tous les travailleurs, même ceux qui ont conservé leur emploi fixe. Et les patrons ont pu rétablir leurs marges bénéficiaires. A quel prix pour les travailleurs et, finalement, pour l'ensemble de la société !

J.J.F.

La CFDT parle de tout pour ne pas parler des salaires

Le conseil national de la CFDT vient de se tenir, et le souffle de la contestation y est passé. Il faut dire que les prises de position répétées de Maire contre la grève des cheminots, contre les mouvements à la RATP et à EDF, ont choqué nombre de militants CFDT qui, sur le terrain, se battaient aux côtés de leurs camarades de travail et se sont sentis, à juste titre, trahis par ces prises de position antigrève. Alors, il n'est pas étonnant que cela ait aussi un peu renâclé au niveau de la direction de certaines fédérations professionnelles et d'unions régionales.

En conséquence de quoi, Maire a été prié d'être un peu plus offensif contre le gouvernement, on a même parlé *"d'en découdre avec le gouvernement"*... Premier objectif mis en avant par le conseil national : défense de l'emploi à travers la réduction et l'aménagement du temps de travail. Deuxième objectif : défense de la protection sociale pour laquelle une action serait organisée en mars ou avril.

Enfin, histoire de ne pas complètement passer sous silence ce qui a été au centre des grèves récentes : maintien du pouvoir d'achat. Mais, concrètement, rien n'est prévu sur ce thème...

Car comme le Parti Socialiste dont elle est proche, la direction de la CFDT qui veut se montrer responsable à l'égard de la bourgeoisie, s'oppose à la bataille pour les salaires. La CFDT est prête à "en découdre" avec le gouvernement... excepté sur le terrain où il s'affirme prêt à se battre.

GISCARD A "L'HEURE DE VÉRITÉ"

Pas dans la course ?

"Je ne suis pas candidat à l'élection présidentielle". Mais *"s'il y avait des circonstances difficiles ou des problèmes graves qui se présentent à notre pays, vous pourrez toujours compter sur moi"*. Giscard, invité de *l'Heure de vérité*, s'est donc mis "en réserve de la République", ce qui est sans doute le meilleur moyen pour lui de pouvoir être omniprésent dans les compétitions politiciennes qui ne vont faire que s'amplifier d'ici aux élections présidentielles de 1988. Insoupçonnable, Giscard, puisqu'il n'est pas dans la course. Ce qui lui permet de placer, en toute équité, des peaux de banane sous les pattes des deux candidats les plus en vue de la droite : Chirac et Barre...

Chirac a eu son compte d'égratignures ; il aurait fallu retirer le projet Devaquet plus tôt ; en règle générale, il ne faut pas de *"loi globale, ni de décrets massifs"*. *"Le temps où l'on pouvait imposer même de bonnes solutions est dépassé"*. Autrement dit si par hasard Chirac réussit quelque chose c'est que sera mauvais !

Mais la plus grosse pique contre ses deux rivaux a consisté à proposer un référendum sur la réduction à cinq ans du mandat présidentiel. Chirac est invité à en prendre l'initiative, sinon Giscard s'en chargera lui-même. Premier visé : Barre. C'est le seul des leaders de la droite à s'être déclaré hostile à une telle réduction. Mais Chirac qui n'est pas très enthousiaste non plus risque aussi d'être embarrassé, la majorité étant divisée sur cette question. Et toute la presse a relevé que, dans ces conditions, le dépôt par Giscard du projet risquait de voir se nouer une alliance de fait entre une partie de la droite et... le Parti Socialiste... Un tel référendum risquerait donc d'être un double plébiscite de Giscard et de Mitterrand !

Une campagne des Présidentielles à l'américaine en tandem, c'est ça qui serait original !

INTERNATIONAL

NOUVELLE ESCALADE MILITAIRE AU TCHAD

Pour le gouvernement français, l'Afrique n'appartient qu'aux riches

Recevant lundi 9 février le chef de l'Etat congolais, Sassou Nguesso, actuel président de l'Organisation de l'Unité Africaine, sorte d'ONU qui regroupe les chefs d'Etats africains, Mitterrand a lancé à son adresse qu'il n'était pas question de faire la moindre comparaison entre *"une armée d'occupation et la France qui a été appelée par un pays souverain"*. C'est que le président de l'OUA avait, dans une interview accordée à France-Inter (et diffusée le matin même), osé affirmer que le problème tchadien devait être réglé *"en dehors des ingérences extérieures, qu'elles soient libyennes ou françaises"*. Cette critique, pourtant bien feutrée de la politique militaire française au Tchad, c'en était déjà trop pour le gouvernement français qui n'entend pas voir le président de l'organisation des Etats africains s'ingérer ainsi dans ce que l'impérialisme français considère comme sa chasse gardée : les affaires africaines.

Bien sûr le gouvernement français est bien loin de pouvoir faire ce qu'il veut réellement au Tchad. Pour y maintenir sa domination après l'indépendance (accordée en 1960), il a continué à s'appuyer sur les rivalités entre ethnies, entre régions, entre chefs locaux ; créant une situation de guerre dans laquelle l'armée française intervient de façon quasi-permanente sans pouvoir pour autant trouver la moindre issue à ce drame que la politique française a elle-même engendré.

Depuis le début de cette semaine le gouvernement français est en train de se lancer dans une nouvelle escalade militaire au Tchad : il renforce son dispositif aérien, ramène des unités d'infanterie de marine plus au nord du pays, non loin de ce 16e parallèle qui est pour l'instant la limite nord qu'il s'est fixée pour ses interventions militaires directes.

Car le gouvernement français ne pouvait que voler au secours de son protégé Hissène Habré dès que ses troupes risquaient de se trouver en danger. Même si l'offensive lancée depuis novembre par Habré contre les troupes libyennes n'était pas forcément au départ souhaitée par Paris. Celui-ci s'était senti d'autant plus encouragé à lancer cette offensive qu'il était sûr de ce soutien militaire ultérieur, et qu'il venait de recevoir 15 millions de dollars des USA pour harceler la Libye.

Evidemment il n'est pas non plus question pour Mitterrand de s'indigner de l'ingérence américaine au Tchad autant que de celle de la Libye. Cette ingérence est, comme celle de la France, l'ingérence d'un pays riche, d'un de ces pays qui se sont arrogés le droit de piller, d'affamer, d'ensanglanter les peuples d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine. Et qui plus est du chef de file des pays impérialistes devant lequel l'impérialisme français ne peut que filer droit.

Olivier BELIN

L'armée française intervient de façon permanente au Tchad. Ici, en 1983... (AFP)

ESPAGNE

Lycéens, étudiants, travailleurs dans la rue

Des étudiants courent devant une charge de policiers, le mercredi 11 février, au cours d'incidents qui ont éclaté à la fin d'une manifestation d'étudiants dans le centre de la ville de Bilbao (AFP)

Combien étaient-ils à nouveau dans la rue à Madrid mercredi soir 11 février à crier : *"Non à la sélection"* ou *"Enfants d'ouvriers à l'université"* ? Des dizaines de milliers, plus de cent mille ont estimé les organisateurs. Cette manifestation a succédé à de nombreuses autres depuis la grande manifestation du 4 décembre, le mouvement n'a pas cessé. Manifestations générales ou plus limitées, c'est quasi-quotidiennement que des jeunes se retrouvent dans la rue, tandis que des grèves des cours, soit se maintiennent depuis le début dans certains établissements, soit reprennent sporadiquement dans d'autres. Bien que d'une ampleur exceptionnelle, la manifestation du mercredi 11, à Madrid, n'a pas été unique en Espagne, puisque le même jour 50 manifestations étaient prévues dans l'ensemble du pays.

Dans ce mouvement, ce sont les lycéens, les jeunes de 14-18 ans qui fournissent le plus gros de la mobilisation. Devant l'intransigeance du gouvernement socialiste de Felipe Gonzales, les lycéens et les étudiants tentent d'élargir le mouvement en faisant appel aux travailleurs. On a pu voir à la télévision française, des lycéens aller faire des meetings avec des ouvriers devant la porte des entreprises avant la manifestation. La presse française (parmi les journaux d'ici, *L'Humanité* fait des reportages quotidiens), cite trois organisations qui animent la lutte lycéenne et étudiante : La *"Coordination lycéenne"*, le *"Syndicat étudiant"* (qui regroupe des étudiants comme des lycéens) et la *"Confédération étudiante"*. Ces organisations semblent comprendre parmi leurs éléments actifs et marquants, des militants d'extrême-gauche. *"Les Commissions ouvrières"*, le syndicat dirigé par Marcelino Camacho, sous influence du Parti Communiste Espagnol, et dont la taille et l'implantation sont équivalentes au syndicat socialiste UGT et qui tiennent à ne pas rester à l'écart du mouvement des jeunes, s'étaient jointes aux organisations lycéennes et étudiantes pour appeler à la dernière manifestation.

Le Parti Communiste, qui proclame son soutien au mouvement depuis le début, est la seule force politique de l'échiquier parlementaire à apparaître dans le camp des jeunes.

Certes le PCE ne pèse plus guère sur le plan parlementaire et ses divisions successives ont réussi à le marginaliser sur le terrain électoral. Mais sur le terrain du mouvement syndical et celui des usines, il continue à jouer un rôle. Et puisqu'en Espagne, ce sont les socialistes qui jouent le rôle tenu en France par la droite lors du mouvement des jeunes, puisque le Devaquet de là-bas s'appelle "Maravall" et le Pasqua "Barrionuevo", et qu'ils sont comme Felipe Gonzales, socialistes ; le Parti Communiste Espagnol est autrement mieux placé que ne l'a été le PCF pour "se refaire une santé" en appuyant et en s'appuyant sur le mouvement des jeunes. Car là-bas, ce n'est certes pas le Parti Socialiste Espagnol qui est en mesure de jouer les chefs d'orchestre clandestins d'un mouvement contre lequel il se trouve en première ligne.

Le mouvement étudiant et lycéen n'a pas atteint la même ampleur que son équivalent en France. Ce qui se voit au moins par la taille des manifestations. Mais malgré tout parce qu'il dure face à l'intransigeance du gouvernement espagnol, celui-ci peut craindre qu'il annonce, comme de l'autre côté des Pyrénées, des mouvements dans le monde ouvrier. D'autant plus que la situation sociale est marquée en Espagne par l'austérité imposée par le gouvernement socialiste, et par le maintien d'un chômage à haut niveau (3 millions), qui atteint maintenant 23 % de la population active — les jeunes en particulier — situation de plus en mal supportée par la classe ouvrière.

L. G.

Dix ans de rivalité des deux appareils syndicaux socialiste et communiste... dans les urnes

Les récentes élections syndicales par les travailleurs espagnols n'ont apporté aucun changement notable par rapport à 1982. La centrale syndicale socialiste, l'UGT, a obtenu 40,19 % des délégués élus et les Commissions Ouvrières (le syndicat dominé par les trois fractions qui se disputent actuellement l'étiquette "communiste") 34,45 %.

"VOTEZ ET LAISSEZ FAIRE VOS SYNDICATS"

Avant 1982, année de l'arrivée des socialistes au gouvernement, la durée de mandat des délégués était de deux ans. En 1978, le duel CO-UGT s'était soldé par la victoire des Commissions Ouvrières qui obtenaient 34,45 % des délégués contre 21,69 % pour l'UGT.

En 1980 l'UGT, avec 29,27 %, se rapprochait des CO qui baissaient à 30,86 %. Deux années après, en 1982, et malgré une progression, les Commissions Ouvrières, avec 33,40 % des délégués, se voyaient dépassées par l'UGT, qui en obtenaient 36,71 % et avait la majorité dans la plupart des grandes entreprises.

Depuis, le seul changement qui s'est produit, c'est que les Commissions Ouvrières ont réussi à récupérer la majorité dans les grandes entreprises des secteurs privé et public. C'est le prix que l'UGT a payé pour son soutien à la politique d'austérité, de reconversion industrielle et de licenciements massifs pratiqués par leurs collègues au gouvernement depuis 1982.

Et c'est justement cette crainte qui avait amené le gouvernement socialiste en commun accord avec l'UGT, à "sauter" les élections de 1984, en faisant approuver une loi dite de "liberté syndicale" qui prévoyait, entre autres, le prolongement du mandat des délégués durant deux ans et l'ajournement des élections jusqu'en fin 1986.

De fait, avec cette loi, le gouvernement socialiste n'avait pas seulement voulu éviter l'organisation d'élections syndicales dans une année, 1984, où les salaires ont perdu officiellement 4 % par rapport aux prix, et le chômage a augmenté de 3,3 %, atteignant 21,7 % de la population active, tout le contraire de ce qu'avaient promis les socialistes dans leur programme électoral (maintien du pouvoir d'achat, création de 800000 nouveaux emplois, etc.), ils voulaient aussi faire que les élections syndicales suivent un processus semblable à celui des élections politiques. *"Exprimez-vous avec votre bulletin de vote tous les quatre ans et laissez par la suite vos directions syndicales vous représenter dans la défense de vos intérêts"*, tel est le message qu'a essayé de transmettre le gouvernement en répétant *"le meilleur outil c'est ton vote"* dans la propagande, payée par le ministère du Travail, à l'occasion de ces élections.

DAVANTAGE DE BUREAUCRATES, MAIS MOINS DE SYNDIQUÉS

Rien de nouveau donc après cette escarmouche syndicale. Fortes de leur "représentativité", les directions de l'UGT et des CO vont essayer de négocier une fois de plus avec le patronat les seuils des augmentations salariales pour 1987, des augmentations que le gouvernement et le patronat veulent situer aux environs de 5 % soit le taux de l'inflation prévue pour 1987 (alors que celles de 1986 a été officiellement de 8,3 % et que les prix alimentaires ont augmenté de 10,6 %).

Mais ce que les grandes centrales représentent sur le plan électoral est une chose et leur influence et leur implantation réelle dans la classe ouvrière en est une autre. Actuellement le pourcentage des syndiqués cotisants ne dépasse pas 8 % des travailleurs. On est loin de 1977 et 1978, année où plus de la moitié des travailleurs avaient adhéré aux syndicats, surtout aux CO. Mais les directions syndicales ont tout fait dès le début pour décourager les espoirs des travailleurs. Quelques mois après leur légalisation, les deux centrales syndicales majoritaires avaient déjà secrété une puissante bureaucratie qui n'avait rien à envier à celle qui s'était formée dans les pays industriels au cours de plusieurs décennies de réformisme et avait réussi à faire accepter à la classe ouvrière de nombreux sacrifices, en signant avec le gouvernement et le patronat le premier pacte social, le *"pacte de la Moncloa"*.

LES SYNDICATS GRASSEMENT PAYÉS POUR TRAHIR LES TRAVAILLEURS

Depuis les pactes sociaux se sont succédé l'un après l'autre jusqu'en 1986. Parfois avec l'UGT comme seule signataire, parfois avec l'appui des CO. Ce fut le cas en 1981 avec l'Accord National d'Emploi qui promettait la création de 350000 emplois entre 1981 et 1982, en échange de la limitation des hausses de salaires entre 9 % et 11 %. Mais à la fin de cette année là il y avait... 270000 chômeurs de plus et les prix avaient augmenté de 14 %.

Mais si, avec cet accord sur l'emploi, les travailleurs ont vu s'accentuer le chômage et la perte de leur pouvoir d'achat, les finances syndicales, elles, ont reçu un sacré coup de pouce. Car parallèlement à la signature de l'accord, UGT et CO se voyaient offrir par le ministre du Travail une subvention annuelle de 800 millions de pesetas pour les trois années à venir. Depuis le gouvernement socialiste a revalorisé cette "aide" de quelques centaines de millions de plus et s'est arrangé aussi pour fixer, avec la loi de "liberté syndicale" un minimum de 10 % aux élections syndicales pour pouvoir y avoir droit. UGT et CO se partagent donc actuellement presqu'entièrement cette coquette somme.

Et on peut dire que sans cette aide gouvernementale et d'autres du même genre les centrales syndicales majoritaires auraient peut-être été obligées de fermer boutique, car depuis une décennie de "syndicalisme responsable" et de "pactes sociaux" des centaines de milliers de travailleurs les ont abandonnés : les CO ont perdu plus d'un million et demi d'adhérents entre 1977 et 1986.

Pendant cette même période le gouvernement et le patronat ont imposé des licenciements massifs et des réductions de salaires sans que les travailleurs puissent s'y opposer réellement. Mais nous entrons peut-être dans une nouvelle période. L'exemple des étudiants et des lycéens français a été suivi par les lycéens et les étudiants espagnols, qui s'affrontent depuis deux mois au gouvernement socialiste et à sa police. Les travailleurs espagnols qui avaient su faire preuve surtout pendant la dernière époque de la dictature franquiste, de grandes capacités d'organisation et d'esprit de lutte peuvent aussi montrer aujourd'hui à la bourgeoisie espagnole et son gouvernement que le temps des pactes sociaux est fini et qu'après dix ans ça suffit !

Gabriel CATALA

URSS

Quelques prisonniers politiques libérés, une manifestation tolérée, une pseudo "démocratie" en liberté surveillée

Gorbatchev a laissé à Elena Bonner la satisfaction d'annoncer les premières libérations de contestataires. (AFP)

La semaine passée a été marquée, en URSS, par l'annonce de la libération de plusieurs dizaines de contestataires. Certes, depuis quelques mois, les autorités avaient laissé revenir de prison ou de camps plusieurs dizaines d'ex-prisonniers politiques. Mais cela s'était fait discrètement, sauf dans le cas, symbolique il est vrai, d'Andreï Sakharov.

Or cette fois, non seulement les autorités n'ont pas hésité à rendre publique leur décision, mais dans un premier temps elles ont confié à la compagne de Sakharov, Elena Bonner, le soin d'annoncer 43 libérations. A quelques jours de l'ouverture, à Moscou, du Forum international pour la Paix, les autorités du Kremlin pouvaient estimer réaliser ainsi à peu de frais un bon "coup de publicité". D'autant plus que, les jours suivants, le gouvernement soviétique fit savoir lui-même qu'il n'y avait pas seulement 43, mais 140 prisonniers de libérés et qu'un nombre équivalent d'autres pourrait suivre. Dans le même temps, les autorités annonçaient — à la presse occidentale, car la presse soviétique, elle, semble muette sur cette question — une prochaine révision, annoncée comme un adoucissement, du Code pénal.

De la même façon peut s'expliquer le fait que les autorités aient toléré le stationnement d'une dizaine de militants juifs réclamant la libération de certains des leurs et le droit pour eux d'émigrer en Israël, en plein centre de Moscou et devant des correspondants étrangers.

Evidemment, dans ce pays où le fait d'exprimer oralement et plus encore par écrit une opinion non conforme à la propagande officielle est réprimé comme une "activité antisoviétique", on a plus souvent vu des gens être expédiés en camp, en prison ou en hôpital psychiatrique qu'en revenir. En décembre dernier, l'un des plus connus et des plus anciens prisonniers politiques soviétiques, l'ouvrier Anatoli Martchenko, n'était sorti que mort de la prison de Tchistopol. Alors, même si l'on peut se réjouir de voir libérer quelques hommes qui purgeaient des années de camp ou de prison pour le droit d'avoir des idées indépendantes du pouvoir, cela ne supprime ni les camps de la bureaucratie, ni même ne signifie un changement fondamentale d'attitude de celle-ci quant à toute forme d'indépendance d'esprit, pour ne pas même parler d'opposition.

A preuve d'ailleurs le fait que les autorités n'ont relâché que des gens dont elles disent avoir obtenu qu'ils promettent, par écrit, de renoncer à leur attitude antérieure. Ceux qui, comme le militant juif Iossif Begun ou le psychiatre contestataire Anatoli Koriaguine, auraient refusé de renoncer à leurs idées et au droit de les défendre, n'ont pas bénéficié, selon le terme officiel, du "décret de grâce individuelle" du Soviet Suprême. Et la *Pravda* a beau, quotidiennement ou presque, se faire le porte-parole de Gorbatchev quand il vante les mérites de la "démocratie" ou de la "glasnost" (terme qui signifie à la fois *"transparence"* et *"droit de défendre publiquement ses idées"*), ces contestataires-là restent emprisonnés.

Les journaux, les officiels de la bureaucratie présentent aussi en ce moment comme une véritable "révolution" le fait qu'on ait autorisé des électeurs à choisir entre deux ou trois candidats au poste de secrétaire du parti ou du Komsomol (l'organisation de jeunesse du parti), ici d'un arrondissement, là d'une ville. Mais, outre que les exemples se comptent sur les doigts des deux mains, qu'est-ce que cela change de fondamental, quand ces candidats sont tous "officiels", puisque désignés par les autorités? Et surtout quand — et on en a une nouvelle confirmation avec cette affaire des libérations refusées — la bureaucratie ne peut pas accepter que, dans la population et devant celle-ci, s'expriment publiquement des hommes et des femmes qui auraient d'autres idées et surtout d'autres intérêts à défendre que ceux de la caste parasitaire des bureaucrates au pouvoir.

Aujourd'hui, ce n'est d'ailleurs pas tant, forcément, les idées de la plupart des dissidents connus que craint la bureaucratie: certains expriment d'ailleurs, certes avec leurs propres mots et à leur façon, des aspirations à un certain mode de vie occidental — dont un minimum de démocratie fait partie — aspirations qui sont aussi celles de bien des bureaucrates. La bureaucratie peut même s'accommoder de faire un bout de chemin plus ou moins long avec des gens comme Sakharov, dont les idées pro-occidentales ne sont un mystère pour personne.

Mais ce qu'elle craint par-dessus tout, ce serait qu'à la faveur de tels événements, ou d'autres, puissent surgir des hommes et des femmes qui veuillent se faire les porte-parole des intérêts de la population, et tout particulièrement de la classe ouvrière et de la paysannerie kolkhozienne sur l'exploitation desquelles reposent le pouvoir et les privilèges de la bureaucratie.

En URSS *"dans un passé récent,* déclarait un éditorial des *Nouvelles de Moscou* du 6 février, *les institutions démocratiques revêtaient un caractère formel, un caractère d'apparat, telle une noix dorée sur un sapin de Noël"*. Certes, Gorbatchev multiplie les gestes et surtout les déclarations sur le "renouveau" des institutions "démocratiques", mais sa fameuse "démocratie" ne peut guère avoir pour la population plus de contenu réel, c'est-à-dire social et politique, qu'une coquille de noix plus ou moins décorative.

Patrick LAFONT

USA

Le combat contre le racisme, un combat qui ne doit pas se limiter

Le bi-mensuel trotskyste américain The Spark *a publié dans son numéro du 2 au 16 février un article sur le développement du racisme aux Etats-Unis et sur les moyens d'y faire face.*

"La récente manifestation de 20.000 personnes à Cumming, dans l'Etat de Géorgie, est apparue comme un symbole de ce qui a changé — et de ce qui n'a pas changé — dans ce pays depuis trente ans.

Au lieu d'être contrée par les fusils et les matraques de la Garde Nationale et de la police de l'Etat de Géorgie, cette marche s'est déroulée sous leur protection — au moins officiellement. Des personnalités officielles de l'Etat et de la ville avaient déclaré qu'elles la soutiendraient. Dans les rangs des manifestants, se trouvaient des élus noirs et des Noirs qui devaient leur actuelle situation au mouvement (pour les droits des gens de couleur) des années 1950-60.

En ce sens, la marche démontrait à la fois les succès et les limites du mouvement noir de cette époque. Un des objectifs que s'était donnés ce mouvement était de mettre fin à la ségrégation officielle et d'ouvrir aux Noirs la porte des administrations et de tous les postes qui leur étaient fermés. Dans ces limites-là, le mouvement a eu des résultats.

Mais il y aussi beaucoup de choses qui n'ont pas changé. On l'a bien vu quand le Ku Klux Klan et d'autres racistes sont venus manifester contre les marcheurs. Mais au-delà, il y a beaucoup plus encore qui n'a pas changé pour les travailleurs noirs. Les travailleurs noirs, pour la plupart, restent au bas de l'échelle dans les entreprises, ayant les emplois les plus durs et les plus mal payés. Le chômage est toujours plus élevé parmi les travailleurs noirs, et il y a bien plus de familles noires que de familles blanches, proportionnellement, qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Si, fondamentalement, ces conditions de vie restent inchangées, c'est parce que le mouvement des années 50-60 ne s'est pas attaqué au système. Il a gardé comme perspective que l'on pouvait forcer ce système à donner aux Noirs ce dont ils avaient besoin (...).

Le racisme de cette société ne cessera pas tant que l'on n'aura pas mis un terme à la société qui le produit et l'entretient. Le racisme est partie intégrante du système. C'est en confinant les travailleurs noirs dans le rôle de couche sociale dont la force de travail est la plus exploitée et en perpétuant la division raciale entre les travailleurs que les patrons se garantissent d'énormes profits.

La classe ouvrière, dans son ensemble, est confrontée à une situation pire, et de loin, que dans les années 60. Toute la classe ouvrière, et particulièrement sa fraction noire, a souffert des coups de la crise économique. Le chômage parmi les travailleurs noirs monte en flèche. A Detroit il est de 30 %, et du double chez les jeunes ; à Chicago, de 25 % (...). Beaucoup plus de familles noires doivent vivre en dessous du seuil de pauvreté qu'il y a 15 ans.

Et c'est bien pourquoi ceux qui proposent aujourd'hui les mêmes buts, les mêmes tactiques que lors du mouvement des années 50-60 constituent une menace encore plus grande qu'alors pour les petites gens. La crise économique menace de dresser les gens les uns contre les autres. On pourrait même voir se développer un racisme ouvert (...), alors que des travailleurs blancs et noirs se battraient pour se disputer les miettes de moins en moins nombreuses que leur jetteraient les patrons.

Beaucoup de ceux qui se trouvaient à la tête de la manifestation de Cumming ont été des leaders du mouvement des années 60. Et ils ne sont certainement pas prêts à prendre la tête de la lutte contre ce système. S'ils ne l'ont pas fait alors, ils ne sont certainement pas prêts à le faire aujourd'hui. Aujourd'hui, c'est à cette société qu'ils doivent leur position. Les politiciens qui se trouvent parmi eux préfèrent évidemment des manifestations dans une petite ville rurale de Géorgie qu'à Atlanta, Detroit, Chicago, New York ou dans d'autres villes où cela pourrait compter, où cela pourrait faire du tort au patronat (...).

Pour que l'on en finisse avec le racisme, pour que changent les conditions qu'ont aujourd'hui à affronter les travailleurs, il faudra en passer par une lutte de l'ensemble de la classe ouvrière. Il faudra que les travailleurs décident (...) de se battre pour un travail décent, pour un salaire décent pour tous et qu'ils décident de se servir de toutes leurs forces pour combattre ce système d'exploitation."

INTERNATIONAL

Les combattants palestiniens assiégés et massacrés par ceux qu'ils n'ont pas su gagner

Yasser Arafat vient de s'en prendre aux grandes puissances qui étaient censées garantir la sécurité des civils palestiniens, et qui les laissent paisiblement se faire massacrer. Et en même temps, Mitterrand, le chef d'une de ces puissances mises en cause, demande *"que la France apporte sans délai une aide (...) pour que soient acheminés et distribués aux Palestiniens assiégés (...) les vivres et les médicaments qui leur sont nécessaires."* Belles paroles, mais on se demande comment Mitterrand compte s'y prendre pour que ladite aide parvienne aux assiégés...

DES MORTS QUI NE COMPTENT PAS

Depuis trois mois, des dizaines de milliers de Palestiniens réfugiés au Liban sont assiégés dans trois grands camps et peu à peu réduits à la famine. Pendant tout ce temps les médias n'en n'ont guère parlé. Aujourd'hui la presse s'étonne elle-même de son silence. Dans ce monde infecté par le chauvinisme, le sort de quelques otages français ou américains pèse, pour les médias, infiniment plus lourd que celui de dizaines de milliers de Palestiniens ou de centaines de milliers de victimes de la guerre Iran-Irak.

Il a fallu que les Palestiniens qui s'y terraient demandent aux autorités religieuses musulmanes le droit de se nourrir de chair humaine pour que l'on découvre qu'ils sont quarante mille à mourir de faim dans leurs ghettos. Avec, à quelques centaines de mètres, les soldats de la FINUL, cette force d'intervention militaire des Occidentaux soi-disant chargée d'assurer la protection des Palestiniens, mais qui ferme les yeux ; et qui laisse incendier par les adversaires des Palestiniens les camions-suicide de ravitaillement qui tentent de forcer le blocus.

Les assiégeants des Palestiniens sont les miliciens chiites du mouvement Amal, qui agissent avec la bénédiction de leur protecteur syrien.

CE SONT LES ALLIES D'HIER QUI S'ENTRE-TUENT AUJOURD'HUI

La lutte des soldats d'Amal contre les combattants palestiniens, ce sont des pauvres qui s'attaquent à des malheureux, des "alliés" d'hier dressés les uns contre les autres par la politique nationaliste de leurs dirigeants.

C'est il y a douze ans que la guerre civile du Liban a commencé, après toute une série d'incidents, lorsque des Phalangistes, c'est-à-dire des chrétiens maronites d'extrême-droite, ont massacré les occupants palestiniens d'un autobus, le 13 avril 1975. Pour venger ce massacre et pour contrer l'offensive des Phalangistes, les Palestiniens et les Libanais pauvres se sont battus ensemble, côte-à-côte. A l'époque on parlait du "camp palestino-progressiste". Il y avait dans la gauche libanaise des musulmans druzes, mais aussi des chiites. C'étaient alors les Phalangistes d'extrême-droite qui attaquaient les Palestiniens accusés d'être des étrangers, d'être armés, d'attirer les représailles israéliennes sur le Liban. La population pauvre du Liban, même si elle avait ici ou là des griefs ou des préventions envers les Palestiniens, s'était cependant rangée à leurs côtés.

Mais en douze ans, les choses ont bien changé. La milice chiite Amal est devenue relativement puissante. Ses dirigeants nationalistes, comme Nabi Berrih, voient dans la présence au Liban des combattants palestiniens armées des rivaux à abattre. Ils ont réussi à jeter contre les Palestiniens des forces, des combattants qui étaient il y a quelques années leurs alliés. Et la Syrie, qui ambitionne le rôle de gendarme au Liban, appuie Amal contre les Palestiniens.

LA RESPONSABILITE DES DIRIGEANTS PALESTINIENS

Mais si le peuple palestinien se trouve aujourd'hui massacré par les milices des dirigeants chiites Amal, après avoir été massacré non seulement par les troupes israéliennes mais aussi par celles des gouvernements arabes de Jordanie et de Syrie, c'est qu'il paye aussi une fois de plus la politique étroitement nationaliste de ses dirigeants. L'OLP, la principale organisation politique palestinienne, déclarait toujours ne vouloir qu'une chose : le retour du peuple palestinien sur une Palestine recouvrée. Mais ce but, les dirigeants de l'OLP, et en particulier Yasser Arafat, prétendaient l'atteindre au travers de l'alliance avec les gouvernements arabes de la région, des gouvernements dictatoriaux. Pour ne pas mécontenter ces dirigeants, et surtout par conservatisme social, parce que ses dirigeants se méfiaient des masses, y compris de ses propres combattants, l'OLP s'est toujours interdit de s'immiscer dans les affaires intérieures des pays dans lesquels se trouvaient les réfugiés palestiniens et ses groupes armés : la Jordanie et le Liban.

Mais les chefs d'Etat, eux, ne pouvaient tolérer longtemps des troupes de l'OLP sur leur territoire. Ces troupes leur promettaient certes de ne pas se mêler de leurs affaires, mais elles obéissaient à d'autres que ces Etats en place, et c'était déjà trop. Ces troupes n'avaient pas besoin d'encourager consciemment les pauvres à la révolte. Elles les y incitaient par leur seule présence, la présence de combattants palestiniens armés, auréolés du prestige de la lutte contre l'impérialisme.

La politique d'alliance avec les régimes arabes menée par l'OLP a mené au massacre des Palestiniens, en Jordanie lors du "Septembre Noir" de 1970 et quelques années plus tard au Liban.

Il y avait une autre politique possible, celle qui consistait à s'allier aux masses arabes pauvres du Proche-Orient, aux travailleurs de Jordanie, du Liban, mais aussi de Syrie, d'Egypte, du Koweit, etc. Les Palestiniens, dispersés dans une grande partie du monde arabe, auraient pu être le lien entre les travailleurs arabes des différents pays. Cela les aurait entraînés à la guerre avec les régimes arabes, certes. Mais la guerre avec ces régimes, ils ont fini par l'avoir, et sans avoir réussi à sceller une alliance avec les pauvres, sans avoir le soutien et le renfort de tous les travailleurs qui s'étaient d'abord reconnus dans leur cause.

Femmes et enfants palestiniens à Beyrouth : ils manifestent pour réclamer le ravitaillement des camps. (AFP)

Cet autre choix impliquait de combattre non pas seulement pour le sort des Palestiniens, mais d'abord pour le sort des Arabes opprimés en général. Cela impliquait peut-être aussi de rechercher chez les Juifs, en Israël même, des alliés. Et on a pu voir que nombre d'Israéliens n'étaient pas fiers du rôle de gendarmes qu'on leur a fait jouer ; après les massacres de Sabra et Chatila, il y eut de grandes manifestations de protestation en Israël même.

Les combattants palestiniens, malheureusement, n'ont eu pour dirigeants que des Arafat, qui n'avaient à leur promettre et ne peuvent encore leur promettre aujourd'hui qu'*"une épopée de la mort et de la douleur"*, selon les paroles mêmes du chef de l'OLP ces jours-ci, en guise d'épitaphe aux assiégés des camps de Bourj el Barajneh, Chatila et Radichieh.

André VICTOR

La guerre Iran-Irak cimetière pour les peuples, mine d'or pour les marchands

Commencée en septembre 1980, la guerre entre l'Iran et l'Irak aurait déjà fait un million et demi de morts, d'après les estimations publiées dans *L'Express* du 6 février. Elle aurait coûté en six ans aux deux pays belligérants l'équivalent de deux années du budget total de la France.

Pour approvisionner l'Iran et l'Irak en avions, en chars, en canons et en gaz de combat, les industriels d'Occident se sont bousculés au portillon, de plus en plus nombreux au fur et à mesure que le conflit s'éternisait, que le marché prenait de l'ampleur.

Les profiteurs de mort sont arrivés de partout. Au début de la guerre, avec l'embargo sur les ventes d'armes à l'Iran décrété par les Américains et imposé à leurs alliés, c'est principalement l'URSS, qui jusque-là livrait l'Irak, qui s'est mise à fournir l'Iran. La France, elle, approvisionnait l'Irak, en échange de contrats pétroliers avantageux. Les Israéliens, de leur côté, avaient dès le début du conflit envoyé 350 techniciens en Iran pour assurer la maintenance des avions de combat de fabrication américaine que possédait l'armée iranienne depuis le temps du chah : une façon de rétablir l'équilibre matériel avec l'Irak.

Dans les années qui ont suivi, le fait que la France ait choisi l'Irak n'a pas empêché les fabricants de faire aussi à l'occasion affaire avec l'autre camp, avec l'accord des divers minitres de la Défense français, de Hernu à Giraud. La SNIAS fournissait l'Irak et Luchaire l'Iran. Missiles français contre missiles français.

Cette semaine on a appris que l'Espagne était, elle, restée parfaitement neutre en vendant de façon pratiquement équilibrée aux deux adversaires. Tous les pays d'Europe ou presque en ont croqué : la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique et jusqu'au petit Danemark ont pris leurs bénéfices sur le grand massacre.

Les gouvernants occidentaux se plaignent de voir certains de leurs ressortissants, qui sont parfois des hommes d'affaires ou des agents secrets assez éloignés d'innocents touristes, pris en otages par des groupes pro-iraniens. Ils s'indignent de ces atteintes aux droits de l'homme, de ce chantage. Ils menacent de représailles les pays qui abriteraient des groupes terroristes commettant des attentats en Occident. Mais leur terrorisme à grande échelle, industriel, qui frappe les populations des villes d'Iran et d'Irak grâce aux livraisons des industriels occidentaux, comment le qualifier ? C'est vraiment parce que les groupes capitalistes et les gouvernants à leur service s'entendent aussi bien à masquer d'un rideau de fumée leurs actes que cette question n'est jamais posée, ici, quand de temps à autre nous parviennent quelques images de cette guerre des sables devenue une guerre des villes.

P.V

Un groupe de soldats irakiens faits prisonniers en janvier dernier, au cours d'une offensive iranienne où périrent des milliers de personnes de chaque côté... (AFP)

Chirac affirme qu'il n'a pas peur de se salir. C'est bien vrai !

Au Club de la Presse d'Europe1, Chirac s'est vanté de se salir les mains en allant au charbon. Qu'il se salisse les mains, c'est vrai. Par contre, sur le reste, il n'est qu'un fieffé menteur. Il a osé dire, par exemple, qu'il s'oppose aux augmentations de salaire parce que, selon lui, 1% de hausse des salaires, c'était 80.000 chômeurs de plus.

A manipuler du charbon, on se salit les mains. Mais à proférer des mensonges, on se salit la gueule. Et là, Chirac n'est pas dégoûté.

S'il y avait 1% de hausse des salaires, alors que les prix, eux, sont libres et ne cessent d'augmenter, cela donnerait 80.000 chômeurs de plus. Par contre, quand les bénéfices augmentent, eux, de 10, 20, 30 voire 100% comme ce fut le cas, l'année dernière, pour la plupart des entreprises, des plus petites aux plus grandes, cela ne créerait pas de chômage en plus, selon Chirac le menteur.

Pourtant, l'année dernière, les salaires sont restés bloqués. Ils ont même, de fait, diminué à la suite des divers prélèvements supplémentaires. Les bénéfices ont augmenté, mais le chômage aussi.

La vérité, c'est que ce ne sont pas les hausses de salaire qui créent le chômage, mais la soif de profit de la bourgeoisie grande et petite. Leurs fortunes ne sont faites que du travail de millions de travailleurs, dont la partie qui se retrouve aujourd'hui au chômage pèse sur les revenus de l'ensemble de la classe ouvrière. Et des gens comme Chirac et comme les journalistes de tous les journaux, tous les moyens d'information, voudraient nous faire croire que ceux qui ont du travail sont privilégiés et devraient se taire à cause des chômeurs.

Malheureusement, il n'y a pas que ceux-là. Les dirigeants de grands syndicats se font les porte-parole de la même chanson. Ceux, en particulier, qui reflètent la politique des dirigeants du Parti Socialiste.

Le Parti Socialiste n'est plus au gouvernement, mais il souhaite y revenir. C'est lui qui a inauguré la politique de blocage des salaires en 1982, avec d'ailleurs à l'époque la caution du Parti Communiste. Et aujourd'hui, les dirigeants du Parti Socialiste chantent la même chanson : ils sont toujours partisans du blocage des salaires. Ils ne sont plus au gouvernement mais, même dans l'opposition, ils souhaitent plaire à la bourgeoisie en disant : avec nous, vous aviez les mêmes avantages, et pas la menace des conflits sociaux. Aujourd'hui, justement, qu'un certain nombre de travailleurs sont entrés en lutte, les instituteurs par exemple, après les cheminots, certains syndicalistes véhiculant la politique des dirigeants du Parti Socialiste voudraient convaincre les travailleurs de revendiquer des aménagements d'horaires de travail... mais surtout pas d'augmentation de salaire; tout ça pour que les travailleurs, même en lutte, ne s'en prennent pas aux profits colossaux que fait actuellement le patronat.

Tous ces gens se salissent les mains. Chacun y va à sa façon. Tous ces gens vont au charbon pour les mêmes intérêts : ceux des plus fortunés, les intérêts de ceux qui sont responsables de la crise et qui trouvent le moyen d'en tirer du profit.

Mais les travailleurs ne sont pas aussi bêtes que tous ces gens-là le croient. Les travailleurs se rendent compte que tous ces gens-là mentent parce qu'ils sont du côté du manche, parce qu'ils sont aux ordres.

Si demain les travailleurs entrent en lutte, ce sera pour leurs salaires. Et ils auront raison. Il faut faire rendre gorge à tous les profiteurs qui s'enrichissent actuellement de la misère du plus grand nombre. Il faut faire rendre gorge aux véritables privilégiés.

Si les travailleurs doivent entrer en lutte pour défendre leur droit à la vie, il ne faut pas que ce soit pour rien. Ce qui est à l'ordre du jour, c'est une augmentation générale des salaires, et pas seulement une augmentation de 1%. Cela ferait des chômeurs de plus, d'après Chirac? Oui, au moins un : lui !

Editorial des bulletins d'entreprise du lundi 9 février 1987.

CHÈQUES

Balladur a un peu différé

Ainsi le ministre des Finances, Balladur, a demandé aux banques de suspendre leur décision d'appliquer à partir du 1er avril la tarification des chèques. Et quelques heures plus tard, le Crédit Lyonnais annonçait qu'il renvoyait à plus tard cette mesure. Des millions de titulaires de comptes venaient de recevoir de leur banque un décompte, leur expliquant ce qu'ils devraient payer quand le chèque payant sera entré en vigueur.

Si cette mesure se traduit pour chaque titulaire de compte par une ponction annuelle de plusieurs centaines de francs au profit des banquiers, ceux-ci, selon les estimations de la revue de consommateurs *"Que Choisir ?"* devraient encaisser de l'ordre de 10 milliards par an, en plus de tous les autres profits produits par l'activité bancaire (en 1986, les banques auraient fait 15 milliards de bénéfices).

C'était assez pour provoquer un fort mécontentement des titulaires de petits comptes. La revue *50 millions de Consommateurs* venait de publier les résultats d'un sondage IPSOS constatant que 87 % des Français sont opposés à cette mesure. Et en ce début d'année où tombent toutes les autres augmentations, cela pouvait ressembler à une (grosse) goutte d'eau, du calibre de celles qui font déborder les vases. Et le couple Balladur-Chirac a eu, ces derniers temps, suffisamment d'occasions de patauger pour se montrer prudent.

Cette mesure de tarification des chèques avait été annoncée successivement pour le 1er juillet 1986, ensuite pour début 1987, avant d'être fixée au 1er avril

LE FEUILLETON TÉLÉS

. Il n'y en a qu'un, pour la Une

Trois milliards à débourser pour contrôler la "Une"... Trop cher, ont répondu en chœur les acheteurs. Exit Havas, qui laisse son partenaire Hachette tout seul et très refroidi. Exit aussi feu le PDG de la FNAC, Baroin, et pour cause ; mais son successeur n'est pas forcément très chaud. Seul à rester franchement en lice, Bouygues, le milliardaire du Bâtiment, ce qui fait un peu juste pour un "appel de candidatures" (au pluriel)...

Trop cher... je m'en vais. Tous ceux qui ont eu à marchander connaissent l'argument ; qui peut marcher quand le vendeur tient vraiment à vendre. On baisse alors les prix, et on recommence le jeu.

Le gouvernement tient-il toujours à vendre ? La privatisation de la télé publique, c'est Léotard, un UDF, un concurrent de Chirac dans la majorité, qui en a fait sa grande affaire. Mais la fixation du prix, c'est Balladur, le grand copain de Chirac. D'après *Le Canard Enchaîné* du 11 février, certains conseillers de Balladur chantent *"Laisse béton" : "C'est un terrain encore plus miné que ceux que nous avons déjà affrontés dans les secteurs économique, social, étudiant... Mieux vaut remettre cette opération à plus tard"*. Et Chirac lui-même aurait déclaré, selon le même journal : *"Ça risque de devenir un feuilleton et il serait plus simple de garder cette chaîne publique !"*

On comprend que Chirac, critiqué sur ce terrain-là aussi par Barre, qui reproche au gouvernement de favoriser *"la concentration excessive des médias"*, se tâte. Parce que, si le terrain se révèle glissant, il peut être certain qu'il y aura du monde pour le pousser.

. Noces d'argent

Pas question de laisser "La Cinq" à Berlusconi-Seydoux, les copains de Mitterrand : Chirac l'avait juré, craché. Mais comme ce dédit de l'Etat risque de coûter cher au contribuable, Chirac a décidé de marier Berlusconi-Seydoux à... Hersant, la bête noire de la gauche.

La cohabitation, cela avait été, paraît-il, un mariage de raison. Là, ce sera un mariage d'argent...

...sauf pour les travailleurs

AYANTS

'ait ses comptes... nment des banquiers

1987. Ce serait la troisième fois qu'elle serait repoussée, si toutefois elle l'est. Mais repoussée ne veut pas dire interdite.

Avant la dernière intervention de Balladur — qui était jusquelà un partisan du chèque payant — Jean Arthuis, le nouveau secrétaire d'Etat chargé de la Consommation et de la concurrence, était monté au créneau. Il avait déclaré : *"Je ne suis pas du tout content de cette opération. Alors que nous exhortons tout le monde à faire preuve de civisme, les banques donnent le mauvais exemple"*. Et quelles banques ! Puisque ce sont les "nationalisées", les plus importantes, alors même qu'elles dépendent en principe de l'Etat. Mais le secrétaire d'Etat à la Consommation ne leur avait pas pour autant donné l'ordre de renoncer. Il avait au contraire rappelé que nous étions sous le régime de la "liberté" et qu'à ce titre les banquiers étaient dans leur droit. Il se contentait donc de leur faire une recommandation polie, leur rappelant cependant que leur façon de procéder pourrait être considérée comme une "entente illicite" contraire aux règlements de la concurrence, mais se gardait bien de porter plainte.

Le gouvernement veut parer au plus pressé. Ce qui pourrait être gênant pour lui c'est que dans le nouvel indice des prix mis sur pied par l'INSEE (Institut national de la statistique), les services financiers de banques devront figurer. La tarification des chèques ne manquerait pas alors de le faire grimper, à un moment où il ne manque pas d'autres motifs — comme la hausse des loyers, des assurances et de tous les prix libérés — qui le poussent vers les sommets.

D'ailleurs, comme l'inflation redémarre en flèche, les banques pourront de toute manière tirer plus de profits des dépôts. Car si petits soient-ils, une fois additionnés, ils représentent des sommes considérables sur lesquelles aucun intérêt n'est payé et qui, au contraire, verront leur valeur rognée d'autant plus que l'indice va grimper. Les banques pourront donc fort bien patienter un peu.

Mais c'est une "grosse affaire" et, n'en doutons pas, les banques restent sur le coup.

Louis GUILBERT

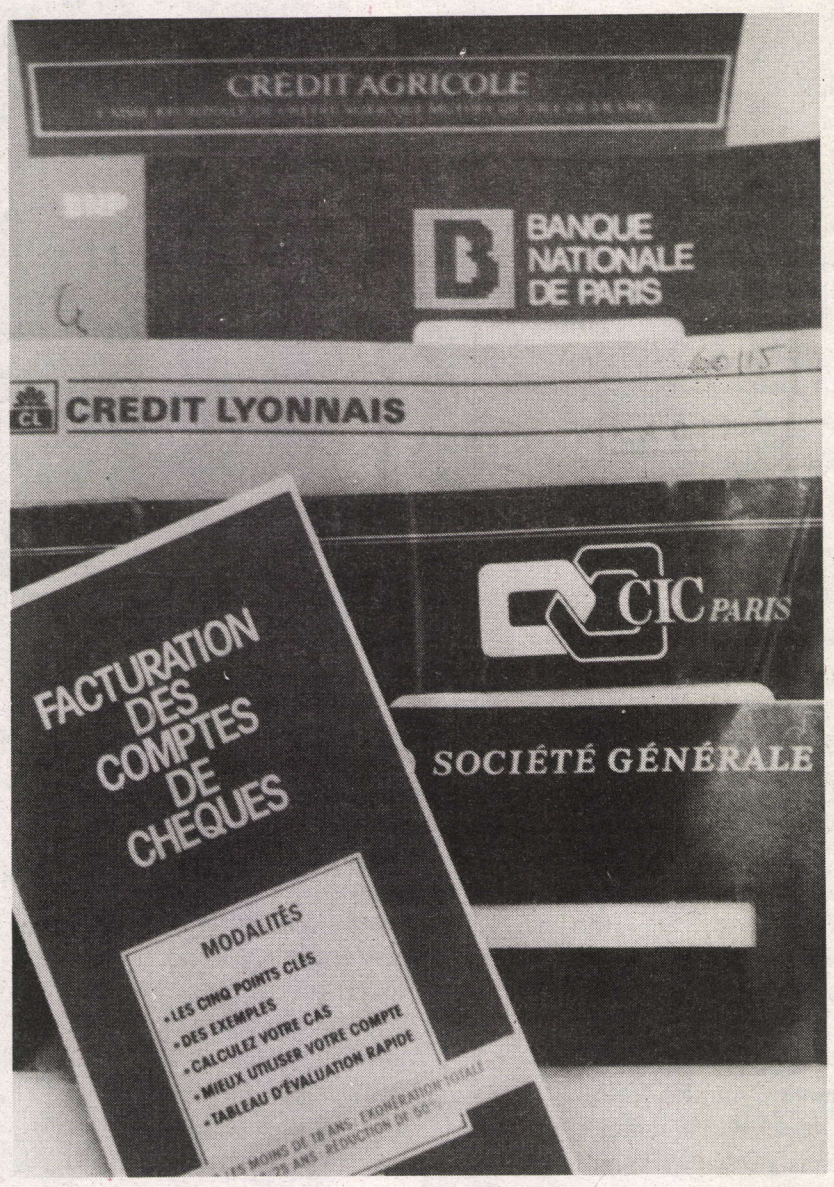

PRIVATISATIONS

Après Paribas, la Société Générale

Pour une fois que le gouvernement Chirac réussit quelque chose, il s'est dépêché de recommencer. Il n'y avait pas eu assez d'actions Paribas pour tous les amateurs de grande et petite spéculation financière. Le gouvernement a donc annoncé pour avant la fin de l'année la privatisation de la Société Générale, la troisième grande banque nationalisée avec la BNP et le Crédit Lyonnais en 1945. La Société Générale emploie 35.000 salariés ; elle a environ 3,2 millions de clients et plus de deux mille guichets. Elle est estimée entre 18 et 20 milliards de francs. Elle a obtenu un bénéfice estimé à 2,5 milliards de francs en 1986, contre 1,9 milliard l'année précédente. Bref, l'argent afflue à gros bouillons.

Le socialiste Bérégovoy a qualifié de "grave erreur" cette vente, en oubliant que, quand il occupait la place de Balladur, 16% du capital de la Société Générale avaient déjà été vendus au public sous forme de certificats d'investissements (c'est-à-dire d'actions sans droit de vote), ce qui était déjà un début de dénationalisation.

La Société Générale nationalisée n'était pas plus au service de l'intérêt général qu'elle ne le sera une fois privée. Quand en 1945 De Gaulle avait décidé de nationaliser les plus grandes banques, ce n'était certes pas parce que ce général réactionnaire et nationaliste voulait en quoi que ce soit déposséder la bourgeoisie. Il s'agissait au contraire à l'époque — qui était celle de la "reconstruction", celle du redémarrage d'une économie détruite — de donner à la bourgeoisie française les moyens de faire refleurir ses affaires. Et seul l'Etat, à l'époque, pouvait concentrer suffisamment de capitaux pour offrir un système de crédit qui permette à la bourgeoisie de se remettre rapidement en selle.

Si aujourd'hui Balladur veut, comme il le dit, *"changer les règles du jeu"*, c'est parce qu'il considère qu'il n'y a rien de mieux à faire que d'attirer encore plus d'argent vers les placements boursiers et que, puisque les banques et les établissements financiers plaisent et font recette, va pour la dénationalisation des banques !

L'Etat vend aujourd'hui ses banques avec la même motivation que celle pour laquelle il nationalisait en 1945 ou en 1981 : remplir les poches des possédants. En privatisant, il le fait par les deux bouts : d'une part en alimentant la spéculation, d'autre part en récupérant de l'argent frais avec la vente, qui lui servira à distribuer une manne encore plus importante, sous forme de cadeaux fiscaux ou autres, aux plus riches.

Quant aux travailleurs du secteur bancaire, ils ont de bonnes raisons d'être sur le qui-vive. Car la privatisation pourrait bien servir de prétexte pour accélérer, au nom des "nécessités de la concurrence" ou de la "rentabilisation", l'accroissement des charges de travail et les réductions d'effectifs, la "flexibilisation" des horaires ou encore la baisse des salaires et la suppression d'avantages acquis. Non pas que la privatisation change économiquement quoi que ce soit réellement ; mais parce que, pour en donner toujours plus à une bourgeoisie avide de profits, tous les prétextes sont bons aujourd'hui pour s'attaquer aux salariés.

Même si le problème des travailleurs n'est ni celui de la privatisation ni celui de la nationalisation, il reste plus que jamais celui de se faire craindre de leurs exploiteurs, s'ils veulent les empêcher de s'attaquer à leurs conditions d'existence.

Louis GUILBERT

Une seule chose est assurée : on payera plus

Depuis que Balladur a fait mine de faire la morale aux compagnies d'assurances qui annonçaient une augmentation prochaine de leurs tarifs d'assurance automobile (le GAN avait prévu une hausse de l'ordre de 3 à 6% pour l'an prochain), la guerre des communiqués fait rage entre la Fédération de l'assurance et la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile.

Et c'est à qui fera porter à l'autre le chapeau des augmentations de prix. D'après un organisme inter-professionnel des assurances, les SRA (Sécurité Réparation Automobile), tous les tarifs des réparations automobiles auraient grimpé en flèche. Y compris le prix de la main-d'œuvre, qui aurait augmenté de 16,6% en deux ans (1985-1986). C'est possible en ce qui concerne le tarif facturé ; mais en ce qui concerne le salaire des mécaniciens et des ouvriers carrossiers il n'en est évidemment pas de même. Les réparateurs automobiles, eux, tentent de se justifier par l'augmentation du tarif des pièces détachées sur lesquelles les constructeurs des diverses marques automobiles bénéficient d'une situation de monopole leur permettant de faire ce qu'ils veulent en matière de prix.

Mais s'il est vrai que pour l'automobiliste le coût des réparations automobiles est de plus en plus élevé, les compagnies d'assurances ont, elles, depuis des années, trouvé la combine pour avoir de moins en moins besoin de rembourser leurs clients : entre le système du "bonus-malus" et celui de la "franchise", mesures que les compagnies d'assurances ont imposées à toutes les assurances, y compris aux assurances mutualistes qui étaient contre, il n'y a vraiment qu'en cas d'accident grave que les assurances interviennent. La plupart du temps, même pour une réparation de 2.000 ou 3.000 F, ce qu'il en coûtera à l'assuré en franchise et malus dépasse le prix de la réparation. Sans compter l'incitation à prendre la fuite que ce système engendre.

Alors tous les moyens sont bons aux constructeurs automobiles pour vendre la voiture en pièces détachées trois fois plus cher que la voiture neuve (ils ont même trouvé une argutie juridique pour éviter la concurrence de pièces détachées de contrefaçon : ailes et capots sont classés œuvres d'art !). Tous les prétextes sont bons aussi aux réparateurs pour augmenter leurs tarifs, aux assurances pour escroquer encore plus leurs clients... et au ministre pour faire mine de s'inquiéter des effets de cette liberté totale des prix dont il s'est fait le champion.

O.B.

Danger : assurances !

IMPÔTS

Le gouvernement en rajoute aux pauvres et en retire aux riches

Au moment où des millions de travailleurs viennent d'acquitter leur premier tiers (généralement en hausse par rapport à l'an dernier) et s'apprêtent à expédier leur déclaration annuelle de revenus, ils goûteront sans doute comme une sinistre plaisanterie l'affirmation manuscrite de Balladur figurant en bas du formulaire d'imposition. Celui-ci déclare que le gouvernement est décidé à poursuivre sa politique fiscale *"au bénéfice de tous les Français"*, alors même que, de toute évidence, seuls les nantis — les vrais, c'est-à-dire les bourgeois — ont bénéficié, et à quelle échelle, des mesures "d'assouplissement fiscal" qu'avait promis de mettre en œuvre l'actuelle majorité.

Certes, le précédent gouvernement n'avait pas lésiné sur les cadeaux — fiscaux notamment — faits aux riches. Mais, depuis quelques mois, c'est à un véritable feu d'artifice de largesses fiscales que l'on assiste. Ce gouvernement voulant à tout prix prouver à la classe possédante qu'il peut faire non seulement aussi bien, mais mieux que la gauche dans ce domaine.

DES MILLIARDS DE DEGREVEMENTS FISCAUX POUR LES ENTREPRISES

Fabius avait diminué de 10 % l'impôt sur les bénéfices des entreprises non distribués aux actionnaires. Chirac et Balladur n'ont pas voulu être en reste : la mesure a été étendue aux bénéfices distribués aux actionnaires, l'impôt passant de 50 à 45 %. Pour l'instant, a assuré Balladur, qui a promis de le ramener à 42 % l'an prochain. Rien que cette année, ce sont 10 milliards de francs qui n'iront pas dans les caisses de l'Etat mais resteront dans les coffres du patronat.

Mais comme on ne prête (ou plutôt, ne donne) qu'aux riches, 11 autres milliards de cadeaux fiscaux divers s'ajouteront à cela : diminution de 25 % de la taxe professionnelle, passage de 30 à 20 % (et à 10 % en 1988) de la taxe sur les frais généraux, etc. C'est évidemment le grand capital industriel et bancaire qui se taille la part du lion sur ces 21 milliards de cadeaux, mais la petite et moyenne bourgeoisie n'a pas été oubliée. Outre que le commerce et l'agriculture bénéficient de ces mesures, ils ont eu droit à des cadeaux plus particuliers : allègement des droits sur les ventes de fonds de commerce (100 millions de manque à gagner pour le fisc), abattement doublé sur les bénéfices pour les entreprises adhérant à un centre de gestion. Par ailleurs, alors que le Conseil des impôts estime que les revenus imposables de nombreux agriculteurs sont fortement sous-évalués, le système très grossier d'évaluation au forfait des revenus a été prolongé pour beaucoup d'exploitations prospères.

LE FISC ET LE GOUVERNEMENT PASSENT L'EPONGE

Frauder avec le fisc, entend-on dire parfois, serait un sport national. Voire. En tout cas, le fisc, lui, est beau joueur avec les adeptes de ce sport, d'autant plus... qu'ils ne se recrutent évidemment pas parmi les millions de salariés (dont les revenus sont intégralement connus et déclarés par leurs employeurs) mais parmi les membres des professions libérales, les industriels, les commerçants, bref, les membres de la bourgeoisie, petite ou grande.

Pour eux, en tant que fraudeurs, cette année est à marquer d'une pierre blanche : l'administration a encore moins qu'avant les moyens de mettre son nez dans leurs affaires.

Il y a d'abord eu l'amnistie fiscale sur tous les avoirs illégalement détenus à l'étranger et rapatriés avant le 1er janvier. Déclarés, ces avoirs auraient été taxés à 50 %. Pour le simple fait de leur avoir fait illégalement franchir la frontière, leurs détenteurs étaient passibles d'une amende d'au moins 100 %. Eh bien, ils n'auront rien de tout ça à payer mais seulement 10 % de droits ! Des droits si ridicules qu'à l'annonce de la mesure nombre de gens fortunés, possédant des sommes héritées en douce ou de l'argent de revenus non déclarés, et des truands en ont profité pour leur faire faire un aller-et-retour à l'étranger, histoire de les "blanchir".

Dans le même domaine, il y a eu le rétablissement de l'anonymat sur les achats et les ventes d'or. La suppression de l'obligation faite aux compagnies d'assurances de déclarer au fisc les gens faisant assurer pour plus de 100.000 F de bijoux ou d'objets d'art. La suppression de l'obligation d'avoir à régler par chèque tout achat supérieur à 10.000 F. La suppression de la taxation d'office de contribuables non imposés, par exemple, mais effectuant de grosses dépenses. Ou encore la réduction de la durée des vérifications approfondies de situation fiscale que peut demander l'administration des impôts. Il n'y en avait pas beaucoup, de ces vérifications, mais c'est quand même tout un symbole.

LA BOURSE OU LA VIS...

En ce qui concerne la partie déclarée de leur fortune, les bourgeois ont eu aussi plusieurs bonnes surprises.

Il y a d'abord eu la suppression, au 1er janvier, de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF). Oh, cet IGF n'était pourtant pas bien méchant : selon le mot de son inventeur, Fabius, c'était une *"coquille vide"* déjà sous la gauche, puisque le fisc ne prenait pas en compte dans l'évaluation de la fortune les entreprises, les forêts, les œuvres d'art, et bien d'autres choses encore. Mais c'était un symbole : il a été supprimé et les 100.000 familles qui payaient cet impôt garderont les 4 milliards qu'il rapportait à l'Etat.

Les mêmes, quand ils auront à préparer un héritage, auront à nouveau droit aux 25 % d'abattement sur les donations-partages. Ceux d'entre eux, et ils sont nombreux, qui tirent une partie de leur fortune de leurs appartements pourront désormais déduire non plus 15 % mais 35 % de leurs revenus locatifs. Et pour peu qu'ils aient pris soin d'acheter ces appartements à crédit, grâce à de nouvelles dispositions dans ce domaine, de fait ils ne paieront rien comme impôts sur leurs loyers... au moment même où le gouvernement les libère !

Balladur, aux côtés de Chirac, la main au portefeuille: il ne donne qu'aux riches ! (AFP)

Mais évidemment, quand toute la bourgeoisie spécule en Bourse, le gouvernement se devait là aussi de faire des gestes : le crédit d'impôt (l'ex-avoir fiscal, cet ingénieux système de remboursement qui permet à de gros actionnaires de se faire annuler leurs impôts) saute de 50 à 61 %, en attendant les 100 % promis par Balladur. Cette dernière mesure rapportera cette année 2 milliards aux actionnaires privés, somme dont la plus grande partie ira, évidemment, non pas à ceux qui ont acheté 4 actions Paribas par-ci ou 10 actions de Saint-Gobain par-là, mais aux gros actionnaires.

Reste, évidemment, l'impôt sur les revenus, le seul qui concerne directement les salariés. Cet impôt devait diminuer, avait promis le gouvernement : qu'on en juge. La diminution la plus forte ne concernera pas les salariés, ou alors seulement ceux qui ont un salaire... de PDG. En effet, le taux maximum d'imposition — celui qui concerne les plus hauts revenus — tombe de 65 % à 58 % : cela représente 2 milliards auxquels le fisc renonce en faveur de ces gens-là. Si l'on considère les contribuables (100.000 environ) qui ont un revenu mensuel imposable supérieur à 55.000 F, le cadeau est même de 7 milliards. Des milliards que l'Etat a commencé à récupérer par ailleurs, soit sur les impôts indirects (la TVA notamment, qui, elle, touche toute la population, riches et pauvres confondus), soit sur les "prélèvements obligatoires", c'est-à-dire les cotisations sociales. Pour les salariés, celles-ci ont augmenté (+ 0,4 % sur la Sécurité sociale, + 0,7 % sur l'assurance vieillesse), tandis que les salaires, eux, stagnaient.

Résultat : pour des travailleurs ayant des salaires faibles ou moyens, la baisse de l'impôt sur le revenu (dont se vante le gouvernement) ne compensera pas la hausse des "prélèvements obligatoires" (sans parler de celle des taxes indirectes). En revanche, pour un "salarié" qui déclare, par exemple, 80.000 F par mois (il y en a !), les "prélèvements obligatoires" vont augmenter de 4.000 F sur l'année, mais l'impôt sur le revenu diminuera de 25.000 F. Le gain net sera de 21.000 F !

C'est sans doute à des contribuables de ce type ou à plus riches encore que faisait allusion Chirac, dimanche dernier, quand il déclarait avec cynisme au Club de la Presse d'Europe 1 : *"Toute société connaît heureusement des gens qui ont du capital !"*

Pierre LAFFITTE

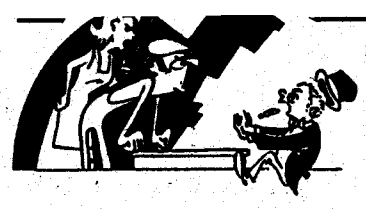

SNCF
(Région Paris Saint-Lazare)

Les cheminots ne se sentent pas battus... et le montrent

Le mardi 10 février, près de 150 cheminots de la région se sont retrouvés pour occuper la séance du Comité d'établissement régional à l'appel de la CGT et de la CFDT.

Le but était de montrer qu'il n'était pas question d'accepter sans rien faire les retenues financières opérées après la grève de la Réservation de début décembre (la direction voulant retirer 2 heures par jour, la prime de réservation et 1/10e de la prime de travail, ce qui fait une somme rondelette, d'autant que les 8 heures de travail avaient été effectuées), et de montrer également qu'il n'était pas question de laisser passer d'éventuelles sanctions après la grève de 4 semaines.

Les cheminots présents ont pu rappeler aux différents chefs de la région ce qu'ils pensaient d'eux. En particulier au chef de région adjoint, celui-là même qui était apparu sur l'écran d'Antenne 2, pendant la grève, en grande discussion avec des voyageurs qui réclamaient *"qu'on les foute à la porte ces grévistes"*, et lui de répondre : *"je voudrais bien mais je ne peux pas, il y a un statut"*. L'os dans le potage était que les "usagers" étaient, pour certains, des cadres connus de la SNCF.

Alors, durant ce Comité d'établissement, chaque fois que notre apprenti-acteur voulait parler, il entendait : *"tais-toi, l'usager"* et d'autres noms que n'aurait pas reniés Coluche... à tel point que le chef de région, par un geste, lui a fait comprendre qu'il vaudrait mieux qu'il s'abstienne. Ensuite, une partie de la délégation est allée demander des comptes à d'autres chefs.

Il semble donc bien que la direction SNCF ne se sente pas trop à l'aise pour manœuvrer et que les cheminots de Saint-Lazare ne soient pas les seuls à se manifester. Ainsi, le 10 février, lors de la dernière réunion de la CMS (commission mixte du statut) la SNCF a décidé de supprimer sa consigne qui avait été à l'origine de la grève de la Réservation, et a annoncé que, pour les retenues financières, *"elle croit qu'il serait bon qu'elles soient annulées"*.

Après quatre semaines de grève sans rien avoir obtenu de l'essentiel des revendications et la trahison ouverte ou discrète des directions syndicales, les cheminots ne sont pas battus. Ils le savent bien et la direction de la SNCF aussi. La preuve.

Correspondant LO

RENAULT VÉHICULES INDUSTRIELS (VÉNISSIEUX)

La grève, c'est bon pour le moral

Les soudeurs des treillis, au Montage cars, ont suspendu leur grève. Après un mois, et face au blocage de la direction, ils ont décidé de reprendre le travail la tête haute.

Ils ont décidé que, puisque la direction faisait la sourde oreille à leurs revendications de salaires, eh bien qu'elle ne compte pas sur eux pour assister aux conseils d'ateliers et cercles de qualité, et ils le lui ont fait savoir.

Le vote pour la reprise a eu lieu mardi 2 février, le matin : 15 étaient pour continuer la grève, et 17 pour l'arrêter. Ils ont donc décidé de reprendre tous ensemble, mais seulement mercredi. Et le lendemain, pour bien montrer qu'ils avaient le moral et qu'ils ne se considéraient pas comme battus, ils ont pris le travail un quart d'heure après les autres, et en chantant : *"Ce n'est qu'un au revoir"*.

Correspondant L.O.

CHAUSSON (Gennevilliers)

Des réactions contre les mauvaises conditions de travail

Au mois de novembre et de décembre, des débrayages spontanés sur les salaires se sont succédé dans pratiquement tous les ateliers. En janvier, le mécontentement a continué à se manifester, contre les cadences et les conditions de travail cette fois.

Lundi 2 février au matin, à l'atelier de tôlerie de la camionnette J9, l'annonce d'une voiture supplémentaire à faire (53 au lieu de 52) a mis le feu aux poudres dans l'équipe des planchers. Aussitôt, elle arrêtait le travail.

Des cadres de la maîtrise arrivèrent bien vite pour tenter de faire reprendre. Pendant plus d'une heure et demie tous les arguments y sont passés : *"On ne cèdera pas, vous êtes encore en-dessous des temps"* disaient-ils, et encore : *"Si ça continue, on ne vous paie pas l'arrêt de travail."* (Il faut dire qu'à Gennevilliers l'habitude a été prise de faire payer les débrayages par la direction). Mais les efforts de ces messieurs ne servirent à rien.

Et finalement c'est l'encadrement qui a craqué. Du travail a été retiré, un travailleur supplémentaire a été mis dans l'équipe, et l'arrêt de travail a été payé.

L'après-midi un accident grave s'est produit sur la chaîne de montage mécanique. Sur cette chaîne, la plupart d'entre nous travaillent dans des fosses ; les véhicules transbordés par une chaîne défilent au-dessus de nos têtes. Le manque de sécurité au poste et les cadences intenables ont fait qu'un camarade s'est retrouvé avec la tête coincée sous l'avant d'une camionnette. L'oreille arrachée, il était aussitôt évacué à l'hôpital. Rapidement tout l'atelier a été au courant, et s'est rassemblé au moment même où arrivaient sur les lieux les responsables de la sécurité. Cette fois, ils ont bien été obligés de faire plus que l'enquête routinière ; les 150 travailleurs de la mécanique exigeaient des comptes.

C'est en mécanique que se sont produits les accidents les plus graves de l'usine ces derniers temps : un camarade pris entre deux camionnettes ; un autre, la jambe coincée par la chaîne. A chaque fois la sécurité était inexistante, et les cadences au plus haut. Et cette fois-ci, tout le monde était bien décidé à ne pas laisser passer. *"On en a marre de voir les copains sortir sur un brancard !"*

La détermination a été payante. Sur le champ, le travail particulièrement dangereux à cet endroit était supprimé, des sécurités prévues, et effectivement installées dans les jours qui suivirent, alors qu'habituellement les mois passent sans que rien ne vienne. Le chef d'atelier s'engageait également à ne plus accélérer la vitesse de chaîne.

Au bout d'une heure et demie, le travail reprenait, mais les choses n'allaient pas s'en arrêter là. En effet, le directeur de l'usine H, peu satisfait de la tournure des choses, essayait une manœuvre de division. Il faisait annoncer en fin de journée par la maîtrise que 24 travailleurs se verraient retirer une demi-heure, et que l'atelier viendrait récupérer ce qui n'avait pas pu être fait en restant une demi-heure de plus tous les vendredis.

Aussi le lendemain, l'atelier se remettait à nouveau en grève pendant plus de deux heures pour obtenir le paiement de cette demi-heure pour 24 d'entre nous, et la non-récupération. Le directeur, sommé de s'expliquer devant l'assemblée des travailleurs, se faisait huer, traiter de tous les noms. *"Notre copain va être infirme, et lui, il compte ses voitures, esclavagiste !"* etc. Le directeur écœurait tellement que même la maîtrise a fini par le désavouer. *"Il est fou,* disaient certains, *pour une demi-heure il fait perdre deux heures de production."*

La direction de Gennevilliers, elle aussi, a fini sans doute par faire le même calcul, car après un conciliabule aux bureaux, c'était le chef d'atelier, pas trop mal vu par les gars, qui était envoyé, seul, pour annoncer que tous les débrayages seraient payés et que pour la production perdue, on verrait. On devrait faire une voiture pas plus, mais de toute façon il garantissait que la chaîne ne changerait plus de vitesse à l'avenir. Depuis, c'est entre deux et six voitures de MOINS qui sont faites.

Correspondant L.O.

ACIERIES ET FONDERIES DE L'EST
(Sainte-Suzanne - Doubs)

Un ouvrier meurt sans secours

Vendredi 30 janvier, un ouvrier est mort aux Acieries et Fonderies de l'Est, à Sainte-Suzanne, dans la région de Montbéliard. Il travaillait à la Sablerie où il faisait du décochage, travail particulièrement pénible qu'il effectuait dans une atmosphère de chaleur, de poussière et dans un bruit infernal.

Ali Chergui avait cinquante ans. Il était père de six enfants. Depuis trente ans dans l'usine, il en était l'un des plus anciens ouvriers et avait tourné sur quasiment tous les postes avant de se retrouver au décochage, qui est considéré comme l'un des plus pénibles.

Ce jour-là, il avait pris son poste vers minuit. Et c'est à cinq heures du matin qu'un ouvrier de l'équipe de relève l'a découvert dans le sous-sol de la sablerie, près d'un tapis roulant convoyeur de sable. Il avait le bras sectionné par le tambour d'entraînement du tapis et était vidé de son sang. Cela faisait quatres heures qu'il gisait ainsi, sans que personne ne lui ait porté secours.

Quand il descendait dans la fosse pour voir si le tapis n'était pas engorgé, personne ne pouvait l'entendre à cause du bruit, ni le voir à cause de l'atmosphère embuée de ce lieu par ailleurs isolé. De plus, il n'y avait quasiment personne dans l'atelier de sablerie cette nuit-là.

Les risques particuliers à ce poste de travail avaient été signalés à plusieurs reprises à la direction et plus particulièrement lors d'un CE, en avril 1986, où les délégués du personnel s'exprimaient dans ces termes : *"Il est aberrant d'imposer à un décocheur de nuit de travailler seul, alors qu'il est amené dans le cadre de ses fonctions à opérer dans la cave pour veiller au bon fonctionnement de l'installation."*

La direction était donc bien au courant des risques, ce qui ne l'a pas empêchée de faire semblant de les ignorer pour préserver ses pr fits au détriment de la sécurité des ouvriers.

Et cet "accident" est loin d'être le premier dans l'usine : rien qu'en 1986, un ouvrier pris de malaise avait dû traverser toute l'usine avant de trouver du secours, un autre a été irradié et dans l'atelier de sablerie un troisième est passé par une trappe, se retrouvant avec une fracture du bassin.

Mais tout cela n'empêche pas le patron de dormir. En effet, dans un numéro de *L'Est Républicain* paru quelques jours après l'accident, on pouvait lire qu'il envisageait... de faire coter son entreprise en bourse !

Correspondant L.O.

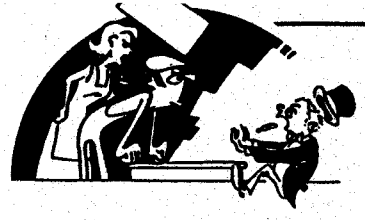

SOCIÉTÉ DES VINS DE FRANCE (Gennevilliers)

Les livreurs voient rouge

A la Société des Vins de France (SVF), filiale de Pernod-Ricard, installée sur le port de Gennevilliers, le 22 janvier, six chauffeurs en contrat à durée déterminée étaient licenciés sans préavis. Leur contrat devait se terminer le 31 janvier.

En échange, on leur proposait de se faire embaucher par une société de sous-traitance, la UVA, avec à la clé un salaire inférieur de... 1.500 F par mois, avec une simple prime unique de 6.000 F censée compenser la différence.

La société de sous-traitance devait, de son côté, licencier six de ses chauffeurs pour reprendre les six de SVF à ces conditions !

Il faut dire que de plus en plus, l'idée de la direction est de faire assurer le travail de livraison par des entreprises de sous-traitance, appelées sociétés "louageuses" dans la profession.

La réaction de tous les chauffeurs ne s'est pas fait attendre (y compris les louageurs). En arrivant tous à la même heure le soir (120 camions sur le port de Gennevilliers), ils ont ainsi empêché le chargement de se faire normalement.

Le lendemain, les chauffeurs menaçaient de ne pas partir, même avec les camions chargés.

Cela a apparemment suffi pour faire réfléchir la direction qui a accepté d'embaucher à contrat à durée indéterminée les six chauffeurs.

La SVF distribue 600.000 litres de vin en moyenne chaque jour en Ile-de-France.

Le coup de colère des chauffeurs l'a fait reculer du moins devant la perspective de perdre beaucoup d'argent.

Mais l'attention des chauffeurs reste en alerte, car, à Gennevilliers, c'est 85 personnes que SVF a prévu de licencier en 1987.

Correspondant LO

A Paritherm ça chauffe

Paritherm, c'est l'entreprise qui, au Crédit Lyonnais, s'occupe de la climatisation, du chauffage, de l'électricité, du pneumatique.

A 20, ils doivent assurer le bon fonctionnement au Siège et dans l'immeuble Richelieu-Grétry-Ménars, à Paris.

Il y a un an, ils étaient 40 sur le chantier ; depuis que Paritherm assure les travaux, les effectifs ont brutalement baissé ; pas le boulot !

Mais si les conditions de travail — et de sécurité — laissent à désirer (il faut toujours faire vite, et les pannes doivent toujours être réparées de toute urgence), pour les salaires, ce n'est guère mieux !

Qu'on en juge : un agent technique 1er échelon touche 6.550 F brut par mois ; un ouvrier qualifié 3e échelon (17 ans d'ancienneté), 5.900 F brut ; un contremaître 3e échelon (4 ans), 7.950 F brut ; un agent technique 2e échelon (15 ans), 7.100 F brut.

Bref, de fil en aiguille, le ras-le-bol a gagné les ouvriers. Cela faisait des mois qu'ils essayaient de négocier une augmentation des salaires.

Rien à faire.

Une première fois, ils ont menacé de se mettre en grève s'ils n'obtenaient pas la grille des salaires car ils voulaient établir une comparaison avec leurs feuilles de salaire. Un responsable leur a dit qu'il essaierait de leur fournir le document pour le mercredi 4 février. Mercredi, on leur a répondu qu'il n'y avait pas de grille des salaires ! Les ouvriers ont quand même eu l'impression que la direction poussait le bouchon un peu loin, et jeudi 5 février, après s'être réunis, ils ont décidé de se mettre en grève totale. Depuis, ils n'ont pas repris le travail. Ils demandent l'embauche d'effectifs et une augmentation de 15 %.

Ils ont distribué un tract aux portes du Crédit Lyonnais pour faire connaître leur mouvement et ont mis des affiches dans l'immeuble Richelieu-Grétry-Ménars. Les employés du Crédit Lyonnais se s'inquiéteront pas trop si la climatisation fonctionne mal, et ils sauront que cette situation est due à la mauvaise volonté de la direction de Paritherm qui ne veut pas céder. En effet, elle a commencé par dire non à toutes les revendications, mais finalement mardi 10, elle a accepté une deuxième négociation pour le 11.

En attendant, elle essaie bien de faire faire le travail par des ouvriers d'autres chantiers, mais c'est difficile car les installations ne sont bien connues que des grévistes, et les pannes s'accumulent. Par ailleurs, ce n'est pas évident qu'elle rencontre beaucoup de bonne volonté de la part des ouvriers d'ailleurs, qui n'ont pas forcément envie de casser la grève de leurs camarades de travail.

Pendant ce temps-là, les pannes s'accumulent...

Pas de doute, si la direction de Paritherm ne veut pas de problème avec son client, le Crédit Lyonnais, elle aurait intérêt à céder, car les grévistes, eux, sont décidés, et ils ont le moral !

Correspondant LO

Grogne à la Banque de France (Siège - Paris 1er)

La direction de la Banque de France prévoit de fermer des succursales, ce qui va se traduire par des suppressions de postes. Elle refuse également de modifier le statut des agents non permanents qui sont sous contrat à durée déterminée, et qui n'ont donc pas la garantie de l'emploi.

Ces différents problèmes devaient être discutés avec les syndicats au cours d'un Comité central d'entreprise.

Pour donner plus de poids à leur protestation les cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC, FO, SNA) ont appelé le personnel à une assemblée générale le jeudi 29 janvier à 15 heures au Siège. Au cours de cette assemblée générale, qui a réuni environ 400 employés, les syndicats proposaient 24 heures de grève le vendredi 30 et une nouvelle assemblée générale le lundi 2 février. Mais ce n'était pas du goût de certains employés qui prirent à partie les syndicalistes, lesquels, surpris et sous la pression, acceptaient une autre assemblée générale le vendredi matin.

Le vendredi matin, c'est encore environ 200 employés qui répondront présent et critiqueront les syndicats sur le manque de préparation de la grève, mais aussi sur leur inertie de ces dernières années à la Banque. Visiblement, face à la contestation, les syndicalistes se sentaient mal à l'aise et ne cachaient pas leur hâte de retourner discuter avec la direction, ce qui devait leur paraître plus confortable. Parmi les employés présents, certains voulaient discuter du pouvoir d'achat qui, à la Banque comme ailleurs, est en baisse. Mais pour les syndicats ce n'était pas le problème de l'heure, et ils refusaient toute discussion sous prétexte qu'ils n'étaient pas d'accord entre eux et que cela risquait de briser l'unité syndicale.

Néanmoins, les syndicats, avant de quitter l'assemblée, acceptaient de rendre compte des discussions avec la direction l'après-midi à une assemblée. Celle-ci réunit encore une centaine d'employés et il fut décidé d'appeler à une nouvelle assemblée générale lundi matin. Lundi matin, les employés étaient encore plus nombreux que le jeudi pour écouter le compte rendu du CCE. Sur les problèmes d'emplois, la direction, sans rien lâcher de précis, s'engageait à négocier avant toute décision définitive.

Après le compte rendu, certains employés soulevaient à nouveau le problème du pouvoir d'achat mais, encore une fois, les syndicats se sont défilés en promettant toutefois d'appeler une nouvelle assemblée générale dans les quinze jours, mais sans fixer de date précise...

A travers les différentes assemblées générales, on a pu constater que la méfiance ressentie par certains employés envers les organisations syndicales s'est exprimée, parfois vivement, sans pour autant que les travailleurs envisagent de prendre leurs affaires en main. Ce n'est pourtant que de cette façon qu'ils peuvent aller plus loin pour la défense de leurs revendications.

Correspondant LO

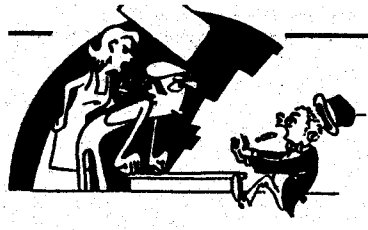

GENERAL MOTORS (Strasbourg)

Face aux licenciements des travailleurs essayent de se faire entendre

Depuis la mise au chômage partiel de 350 ouvriers par la direction de General Motors de Strasbourg, nous sommes un certain nombre — de 70 à 10 selon les semaines — de chômeurs et non-chômeurs à nous réunir régulièrement, au moins une fois par semaine, et nous nous sommes constitués en "Comité ouvrier de défense" avec, au moins jusqu'à la semaine dernière, le soutien des syndicats de l'entreprise: CGT, CFDT et FO. Jusqu'à la fin janvier les chômeurs, espérant un pas de la part de la direction, étaient dans leur grande majorité plutôt abattus qu'en colère. D'autant plus que, dans l'usine, ceux qui sont au travail baissent plutôt la tête afin, pensent-ils, de ne pas faire partie de la prochaine liste.

Mais depuis la fin janvier, la situation s'est modifiée un peu. En effet la direction a annoncé cette fois-ci 471 licenciements. Les ouvriers d'un nouveau secteur sont touchés à leur tour par le chômage partiel: ceux des carburateurs. Et début février une quarantaine de cadres, contremaîtres et techniciens se sont retrouvés soumis au même régime que les ouvriers. Aussi, le lundi 2 février, c'est une centaine de personnes qui se sont réunies, à l'appel des élus du Comité d'entreprise. Parmi les présents, une trentaine de chefs et de techniciens. A cette réunion il fut décidé de se retrouver le lendemain à l'usine.

Le lendemain nous nous sommes retrouvés à une cinquantaine à la cantine. Nous avons pu mettre au clair nos revendications, parmi lesquelles la garantie de l'emploi. Aussitôt après, nous sommes montés à quarante dans les bureaux de la direction, qui n'a voulu recevoir que dix d'entre nous. Et là, à nos demandes d'explications, le directeur présent nous a répondu, par exemple, que les 38 milliards de centimes utilisés par la direction pour la construction d'un nouvel atelier, qui par la suite a été arrêtée, c'était *"une erreur de stratégie"*.

Comme Séguin venait à Strasbourg le vendredi 6 février, la CFDT, au nom toujours des élus du Comité d'entreprise, a appelé à une manifestation devant l'hôtel de luxe où Séguin devait faire sa conférence.

Là, nous nous sommes retrouvés à une centaine, dont 30 travailleurs qui sont toujours à l'usine, derrière une banderole CFDT *"Emploi, reconversion"*, mais aussi avec des banderoles signées *Comité ouvrier de défense*, avec entre autres la revendication: *"Maintien de tous à l'effectif"*. Nous avons fait un accueil au ministre, aux cris de *"Séguin, ministre des Affaires patronales"*, *"Non aux licenciements, "Garantie de l'emploi et du salaire"*, *"General Motors peut payer"* ou encore *"Séguin dans le Rhin; Séguin, requin; Chirac, des claques"*.

Le permanent de la CFDT voulait nous faire tourner à gauche, pour éviter l'hôtel où se tenait la conférence. Mais, sur l'intervention de quelques-uns d'entre nous, toute la manifestation est partie à droite vers l'hôtel. Du coup, la banderole CFDT étant tiraillée à gauche et à droite, le piquet du milieu a craqué! Nous nous sommes trouvés rapidement devant un cordon de CRS qui s'est précipité pour protéger l'entrée de l'hôtel. Et ils ont dû courir, au fur et à mesure que nous tournions autour.

A la fin de la manifestation, les travailleurs regrettaient que nous n'ayons pas été plus nombreux. Mais ils étaient tout de même contents de s'être montrés et d'avoir crié dans la rue ce qu'ils avaient sur le cœur.

Correspondant LO

RÉSEAU ROUTIER DE LA RATP

Décès d'un conducteur peu après son retour sur machine

Un conducteur de bus du dépôt de Fontenay-aux-Roses, dans la région parisienne, est décédé la semaine dernière après deux semaines de coma, suite à un accident cardiaque, à l'âge de 41 ans.

Or cela ne faisait que trois jours que ce machiniste était revenu à la conduite lorsqu'il a eu cet accident cardiaque, après avoir passé près d'un an dans un autre emploi pour des problèmes de santé qui lui interdisaient la conduite de bus.

Et on lui a fait reprendre le service à temps complet, sans même une réadaptation. Un matin il est passé devant la commission médicale, sans savoir ce qui serait décidé; l'après-midi du même jour, il se retrouvait à une séance de remise en main pour retourner à la conduite d'un bus; et le lendemain, après la visite médicale du travail, il reprenait son service.

Tout cela fait dire à certains machinistes qu'il y a peut-être relation de cause à effet entre son retour à la conduite et l'accident cardiaque qui a entraîné sa mort.

En outre, ce n'est pas de son plein gré qu'il avait repris son travail. En effet, la commission médicale ayant jugé que son inaptitude à la conduite avait disparu, on ne lui avait laissé d'autre choix que de retourner à la conduite ou d'être réformé, puisque le statut du personnel RATP est ainsi fait.

Alors, les discussions sont nombreuses, à l'occasion de la collecte qui a été lancée après le décès de notre collègue. Certains remettent en cause le système médical de la RATP dans son ensemble, et ceux qui ont déjà eu à faire à lui voudraient que cette affaire n'en reste pas là.

En effet beaucoup de machinistes pensent qu'un système qui ne vous laisse le choix qu'entre la réforme ou la reprise d'un travail pénible, ne peut aller de pair avec une bonne médecine.

Or les problèmes de santé sont nombreux chez les machinistes. Car les conditions de travail sont parmi les plus difficiles à la RATP. L'an dernier, 61% des inaptes définitifs (ne pouvant plus exercer définitivement leur emploi d'origine) étaient des machinistes, alors que cette catégorie de personnel représente à peine un quart des effectifs.

Correspondant LO

Échos des entreprises

Banzaï!

Il nous font rigoler, avec leur modèle japonais! Si on les écoutait, là-bas c'est comme ci, comme ça, etc. Il y a 20 ans, c'était le modèle américain. Maintenant, c'est le modèle japonais.

Au fait, tous ces hauts cadres qui nous parlent de l'exemple japonais, pourquoi ne montrent-ils pas l'exemple?

On s'est laissé dire que là-bas, des hauts cadres étaient capables de se faire hara-kiri quand leurs armées ou leurs entreprises n'obtenaient pas les résultats escomptés.

Dans la haute volée de la Régie, ceux qui ont accumulé les dizaines de milliards de dettes, ils devraient avoir des sueurs froides!

C'est urgent de virer les patrons

A Flins, actuellement, c'est boulot-boulot. La direction n'arrête pas de demander des volontaires pour allonger l'horaire du travail en équipe du soir, ou pour le travail du samedi. A Cléon, dans certains secteurs, la Régie demande même pour le dimanche. Dans le même temps, à Billancourt, ils s'apprêtent à nouveau à un millier de licenciements.

Alors voilà le tableau de Renault: là où ça marche, du travail; 6 ou 7 jours par semaine, pour le même salaire qu'avant. Là où ça ne va pas, des jours ou des semaines de chômage, des licenciements et la misère au bout.

Il faut répartir le travail entre les usines et pas laisser les patrons organiser la récession généralisée.

Extraits du bulletin Lutte Ouvrière *Renault-Flins Presses et Ouvrants*

Un licenciement annulé

Une trentaine d'ouvriers du PMO 26 et 27 sont allés, mardi dernier, exprimer auprès du chef de service leur refus de voir l'un des leurs licencié.

D'autant plus que, parmi les motifs invoqués pour le licenciement, figurait la référence à une "erreur de fabrication", ce que tous estimaient inacceptable. Et ils l'ont dit.

La direction a finalement arrêté la procédure de licenciement et muté l'ouvrier concerné dans un service en normale. Nous n'avons pas permis qu'un précédent dangereux soit créé en fabrication, et nous avons eu raison.

Le prix de la bonne parole

Au CE la direction a donné les moyennes des augmentations pour 86.

Les cadres ont eu en moyenne des augmentations cinq fois supérieures aux nôtres.

S'ils ont des augmentations aussi importantes, c'est qu'ils ont un grand rôle à jouer: c'est eux qui sont chargés de nous dire qu'en matière de salaire il faut savoir se serrer la ceinture.

Extraits du bulletin Lutte Ouvrière Rhône-Poulenc Vitry-sur-Seine.

A PROPOS DU CENTENAIRE DE L'INSTITUT PASTEUR

"Monsieur Pasteur"

de Jacques Cassabois

Plusieurs ouvrages viennent d'être publiés à l'occasion du centenaire de l'Institut Pasteur. Les éditions Messidor — La Farandole ont édité pour leur part un livre abondamment illustré, s'adressant à tous, notamment aux jeunes.

Pasteur, nous rapporte l'auteur, était chimiste de formation et il vécut à une époque où commençait à s'estomper, dans l'esprit des scientifiques, la frontière qui séparait auparavant la chimie et le règne vivant. Pasteur s'intéressa d'abord aux fermentations. Allant à l'encontre des idées d'alors qui considéraient ces phénomènes comme purement chimiques, il montra qu'ils étaient dus, en fait, à des organismes vivants.

Mais ses recherches, Louis Pasteur eut l'audace — pour l'époque — de les étendre au règne animal (humain compris). Le savant, nous dit Jacques Cassabois, par un ensemble d'études qui allait durer plus de quinze ans *"allait tirer les microbes de l'obscurité, mettre en évidence l'importance de leur activité et révéler quelle place ils occupaient dans l'organisation de la vie"*.

Ces démonstrations provoquèrent quelques-unes des grandes empoignades que les idées nouvelles doivent, dans tous les domaines, mener pour secouer des théories prétendument indiscutables; pour substituer le savoir à l'ignorance. Mais elles jetèrent aussi les bases d'une discipline nouvelle :la microbiologie, et surtout elles transformèrent totalement les usages de certaines industries alimentaires (c'est à Pasteur bien sûr que l'on doit la découverte de la pasteurisation), ainsi que ceux de la chirurgie et de la médecine.

Ses recherches conduisirent Pasteur à s'en prendre à une théorie bien ancrée, celle dite des "générations spontanées". En cette seconde moitié du XIX[e] siècle on pensait encore que si un organisme sain était atteint par la maladie, c'était que l'organisme avait spontanément produit sa maladie. On supposait par exemple qu'un morceau de viande abandonné fabriquait lui-même les vers. Par une série d'expériences rigoureuses Pasteur démontra que les contaminations avaient au contraire une origine extérieure, et provenaient des germes présents dans l'air ambiant.

Cette découverte fut à l'origine du développement des précautions d'asepsie, peu répandues jusqu'alors, et qui nous semblent aujourd'hui inséparables de tous soins médicaux. Jacques Cassabois rapporte que le monde médical fut à l'époque fort frappé lorsqu'un médecin anglais, appliquant les méthodes de Pasteur, sauva en 1873, trente-quatre des quarante patients qu'il avait amputés. Créant la méthode de l'antisepsie, ce médecin apprit à nettoyer les mains, les instruments et les pansements. Il montra, par l'exemple, que la mortalité diminuait ainsi considérablement, prouvant par là même que toutes les idées de Pasteur sur la façon dont les germes se transmettaient, étaient irréfutables.

Puis, Louis Pasteur découvrit encore bien des choses, le vaccin contre une maladie, le charbon, qui décimait les troupeaux de moutons, et bien sûr le vaccin contre la rage, en 1885, qu'il se risqua à employer sur un petit alsacien de neuf ans, Joseph Meister. Pasteur était alors devenu pour bon nombre de ses contemporains *"l'homme qui fait des miracles"*.

Hors son domaine scientifique, ce livre nous montre Pasteur tel qu'il fut: un homme bien conformiste, profondément religieux. Son patriotisme, que l'ouvrage édité par une édition proche du Parti Communiste cherche à justifier quelque peu, lui fit refuser, plus de vingt ans après la guerre de 1870, une distinction décernée par une université allemande.

Bien des idées de Pasteur ne se distinguaient donc pas de celles partagées par les classes dominantes de son époque. C'est dans le domaine scientifique qu'il innova, alliant l'audace dans les hypothèses avec un très grand scrupule à les vérifier expérimentalement.

C'est tout cela que nous conte le livre, de façon simple, claire, imagée, mais parfois trop succincte.

Philippe AVRIL

Monsieur Pasteur de Jacques Cassabois Ed. Messidor — La Farandole. 124 pages — 110 F.

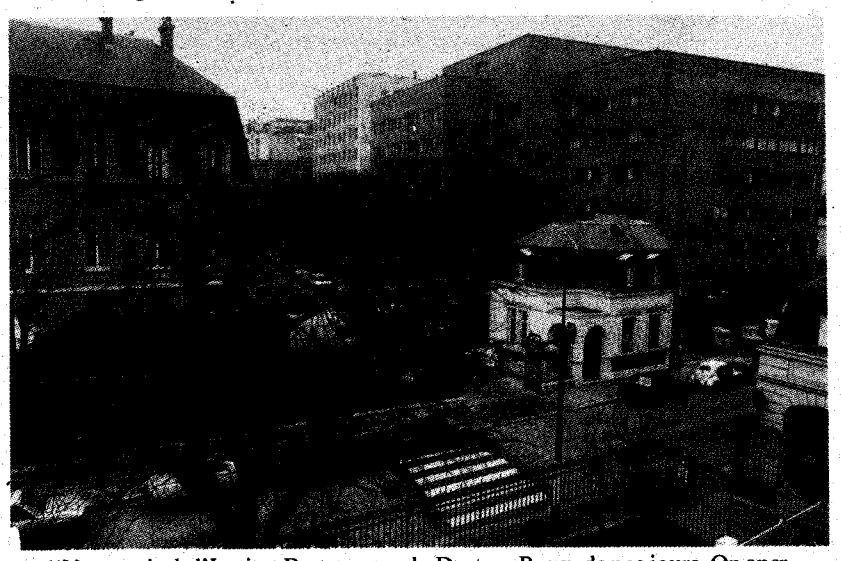

"Une partie de l'Institut Pasteur, rue du Docteur Roux, de nos jours. On aperçoit à gauche le bâtiment historique et, à droite, les pavillons d'immunologie et de biologie cellulaire".

"Du côté de chez Monsieur Pasteur"

Ce livre est plus qu'une biographie de Pasteur, c'est une histoire des hommes qui ont travaillé dans le cadre de l'Institut, ce centre de recherche et de production de vaccin, depuis sa création en 1887.

L'auteur fait revivre cette période où, en l'espace de quelques années, entre 1885 et 1900, le nombre des découvertes permettant de lutter contre les grands fléaux fut impressionnante.

Les chercheurs de l'Institut Pasteur y tinrent une place importante. Le docteur Roux mit au point un sérum contre la diphtérie en 1894. Calmette découvrit un traitement contre la variole, avant de trouver, avec Guérin, le vaccin contre la tuberculose. Yersin, en Chine, étudia sur place une épidémie de peste. Il isola le bacille et mit au point un sérum. Charles Nicolle découvrit que le typhus, qui à cette époque sévissait dans les hôpitaux en particulier, est transmis par les poux. Il trouva un traitement. En 1900, ce fut la fièvre typhoïde qui fut vaincue.

Pierre Gascar s'attache à présenter les découvertes mais aussi les hommes, leur carrière, leur caractère et leurs préoccupations.

Cet ouvrage se présente donc comme une galerie de portraits qui ont marqué l'Institut Pasteur à sa grande époque, ceux que l'on a appelés les "Pasteuriens", mais aussi les célébrités plus récentes comme François Jacob, Jacques Monod et Pierre Lwoff.

Mais tel qu'il est, parce qu'il se présente comme une historiographie officielle de l'Institut, le livre peut laisser l'impression que tout ce qui a été découvert dans le monde, hors de l'Institut justement, est négligeable. Ce qui serait évidemment totalement faux. L'auteur signale d'ailleurs que même "à la grande époque", ce fut un Allemand par exemple qui découvrit le bacille de la tuberculose. Et plus tard, l'Institut est quelque peu resté à l'écart de la découverte des antibiotiques.

Un livre qui ne manque pas d'intérêt.

P.A.

Du côté de chez Monsieur Pasteur de Pierre Gascar Ed. Seuil — 379 pages, 95 F.

Sélection télé

DIMANCHE 15 FÉVRIER

19 h. TF1 — Le magazine de la semaine ; 7/7. André Fontaine, directeur du journal *Le Monde* commente l'actualité.

20 h30. TF1 — Le gendarme de Saint-Tropez, film avec Louis de Funès. Pour la énième fois à la télévision.

20 h 35. FR3 — Les géants de la musique. Karl Boehm dirige l'orchestre philarmonique de Vienne qui interprète la symphonie n° 9 de Schubert et la sérénade n° 6 de Mozart.

22 h. A2 — Musiques au cœur. Eve Ruggieri présente des extraits d'opéras de Mozart chantés par de grands interprètes comme Barbara Hendricks, Cella Cuberli ou Kiri Te Kanawa.

22 h 30. FR3 — Fellini-Roma : la Rome vue et vécue par Fellini, une réflexion sur l'époque de Mussolini, la religion, la sexualité et le monde moderne.

LUNDI 16 FÉVRIER

20 h 35. FR3 — Vivre pour vivre, film de Claude Lelouch avec Yves Montand et Annie Girardot. Un homme de quarante ans, marié, tombe amoureux d'une jeune étudiante. Le film date de 1967. Il a plutôt mal vieilli.

21 h 55. A2 — Mégalo-Mégalopoles. Dégel à Moscou. Un reportage sur la vie quotidienne dans cette ville : Les problèmes de l'urbanisme et interviews diverses, en particulier de jeunes.

23 h 10. FR3 — Inventaire des campagnes. L'outil et le geste. L'outil qui prolonge la main pour transformer la matière. Son évolution et son utilisation racontée et montrée par des artisans.

MARDI 17 FÉVRIER

22 h 20. TF1 — Nouveaux mondes : Les Philippines, naissance d'une nation. Première émission en deux parties d'Eric Sarner. De l'assassinat de Ninoy Aquino en août 1983 au renversement de la dictature Marcos. Une émission riche en documents.

MERCREDI 18 FÉVRIER

20 h 35. TF1 — L'heure de Simenon. Première d'une série de sept émissions sur l'adaptation d'autant de romans du célèbre auteur de romans policiers.

JEUDI 19 FÉVRIER

20 h 30. LA 5 — Boulevard du crépuscule. Film-de 1950 de Billy Wilder avec Glenda Swanson. A travers l'histoire d'une ancienne star du cinéma muet, une peinture féroce de la vie hollywoodienne, de son arrivisme et de son hypocrisie.

22 h 05. A2 — Jeudi magazine. Un reportage sur le cinéma indien et un autre sur le tournage à Shangaï du film **Le palanquin des larmes,** d'après la biographie de Chow Ching Lee, adolescente de 13 ans mariée de force dans la Chine de 1949, année où Mao prendra le pouvoir.

22 h 10. TF1 — Infovision. Les Américains face au Nicaragua. Un reportage de Jean Bertolino et Tony Comiti sur l'engagement des USA contre le régime sandiniste.

VENDREDI 20 FÉVRIER

23 h. TV6 — La dentellière. Avec Isabelle Huppert. La liaison entre une jeune apprentie coiffeuse et un étudiant que séparent les différences sociales et culturelles.

Dans un mois le Gala de Lutte Ouvrière avec le Grand Orchestre du Splendid

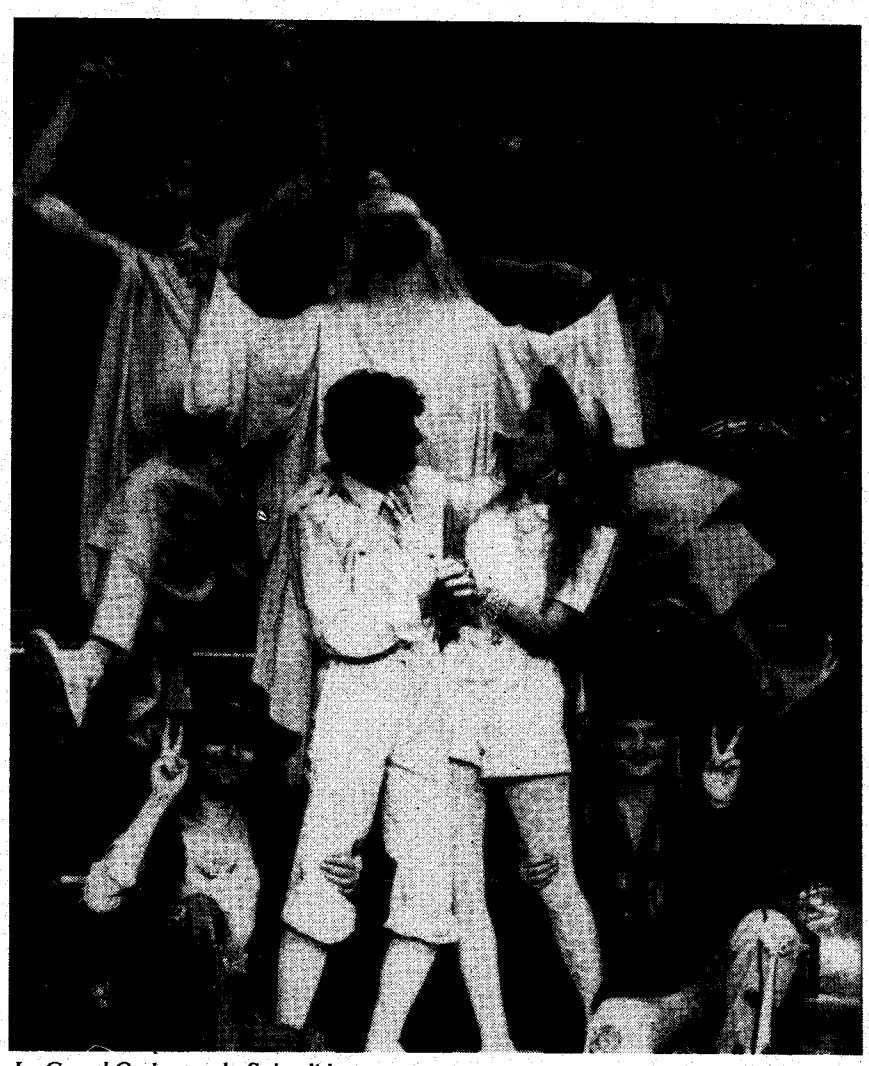

Le Grand Orchestre du Splendid

au Zénith, porte de Pantin à Paris

Le samedi 14 mars aura lieu le prochain gala parisien de *Lutte Ouvrière*. Durant de nombreuses années notre gala s'est déroulé au Palais de la Mutualité. L'an dernier ce fut au Parc des Expositions du Bourget. Eh bien le prochain aura lieu au Zénith à la Porte de Pantin.

En première partie il y aura XAVIER LACOUTURE, humoriste, musicien, encore peu connu, mais qui va certainement le devenir. L'année dernière il est passé sur la scène du théâtre, à notre fête, et ceux qui ont assisté à son spectacle en ont gardé un excellent souvenir.

Ensuite, le clou de la soirée, ce sera LE GRAND ORCHESTRE DU SPLENDID avec sa *"trépidante aventure musicale"* intitulée *Tam-tam au pays des Noirs-Blancs*. C'est pratiquement le même spectacle qui a connu un gros succès au cours du premier semestre 1986 au théâtre des Bouffes Parisiens, puis durant une tournée à travers la France. Une comédie musicale avec le style bien particulier du GRAND ORCHESTRE DU SPLENDID, endiablé, plein de gags et de fantaisie, et d'excellentes chansons. *Tam-tam au pays des Noirs-Blancs* nous fera voyager musicalement autour du monde, de Paris à Katmandou, en passant par l'Afrique et l'Amérique du Sud.

Et pour finir il y aura un bal de nuit avec L'ORCHESTRE MICHEL GÉRARD, un orchestre qui a déjà animé plusieurs de nos galas, et en particulier celui de l'année passée. Une excellente formation au répertoire complet pour tous les goûts des danseurs.

Alors, le samedi 14 mars à 21 heures, le Zénith devra être rempli de tous nos sympathisants, de tous nos amis, pour passer une soirée réussie, chaleureuse et fraternelle.

Sans tarder procurez-vous des invitations auprès de nos militants, des vendeurs, ou en écrivant au journal.

films

"Tête de Turc" de Jörg Gfrörer et Günter Wallraff

En réalisant ce film, Günter Wallraff et Jörg Gfrörer ont eu pour principal souci de confirmer par l'image un certain nombre de faits rapportés dans le livre du même nom, écrit par Wallraff. La majeure partie du film est donc constituée de séquences tournées clandestinement lors des différents emplois occupés par le journaliste Günter Wallraff, alias Ali, qui vécut — un temps — la vie d'un ouvrier immigré turc en Allemagne Fédérale. Evidemment, ce n'était pas les meilleures conditions pour réaliser un bon film du point de vue de la qualité des images ou du son. Les auteurs s'en excusent d'ailleurs.

Tête de Turc décrit les conditions de travail des ouvriers loués par des entreprises de main-d'œuvre à de grandes firmes. Il montre notamment les conditions d'exploitation chez Thyssen, gigantesque trust de la sidérurgie. Au milieu des fumées toxiques, des émanations de gaz dangereux, de poussières métalliques, les ouvriers doivent déblayer, sans protection, les déchets accumulés. Dès l'embauche, il leur faut subir l'arrogance du contremaître qui note les heures faites. Il a tout pouvoir et peut licencier sur-le-champ celui qui refuse de faire des heures supplémentaires.

On suit aussi les démêlés des travailleurs auprès d'un certain Vogel, le patron de l'entreprise d'intérim qui les emploie, afin de récupérer l'argent qui leur est dû. Ce Vogel leur ment effrontément sur le nombre d'heures qu'ils ont effectué, et leur affirme crûment qu'il n'est pas question pour lui de payer douze marks (le salaire horaire minimum en vigueur en Allemagne). Ce sera dix marks... au maximum.

Mais toutes ces séquences, donnent une impression répétitive qui, peut-être, peut lasser, ou n'être pas toujours compréhensible pour ceux qui n'auraient pas lu le livre auparavant.

Un épisode que l'on trouvait déjà dans le livre rapporte une mise en scène imaginée par l'auteur. Des dirigeants (fictifs) d'une centrale nucléaire font appel aux services d'un patron (bien réel) d'une entreprise de sous-traitance. Ce dernier — dûment averti des risques d'irradiation mortelle encourus — n'a aucun scrupule à y envoyer des ouvriers, du moment qu'il est assuré, lui, d'empocher une forte somme. Seule précaution... pour le patron, il choisit des travailleurs qui rentreront au pays une fois le travail effectué !

A ce propos, Wallraff a expliqué lors d'une conférence de presse présentant le film en France, que la critique allemande avait trouvé qu'il avait été trop loin, que c'était de la provocation. Or, une douzaine de témoins — qui ont lu le livre et vu le film — sont venus trouver Wallraff pour lui dire que ce patron avait effectivement accepté à plusieurs reprises de faire travailler des ouvriers dans des conditions similaires à celles rapportées par Wallraff.

Ce qui est certain, c'est que le film comme le livre dérangent. Non pas parce qu'il s'agirait d'accusations fausses ou d'affirmations sans fondement, mais tout simplement parce que les pratiques mises en évidence portent des visages, des noms, parfois bien connus hors de l'Allemagne elle-même, comme celui de Thyssen. Le livre et le film ont valu une série de procès à Günter Wallraff et à son réalisateur Jörg Gfrörer. Et ce n'est pas fini. Actuellement, un procès en cours les oppose à Thyssen. Celui-ci voudrait faire supprimer un certain nombre de pages du livre et, en conséquence, certains passages du film qui mettent en cause ses pratiques.

Or Thyssen a des relations haut placées, et pas seulement en Allemagne. L'année dernière, une journaliste d'*Antenne 2* avait fait un court reportage qui montrait les mêmes faits filmés par Wallraff et Gfrörer. Un juge allemand a refusé que cette séquence soit projetée au cours du procès, car, selon lui, les images d'*Antenne 2* ne pouvaient pas confirmer l'expérience vécue par Wallraff un an plus tôt ! Mieux encore : cette séquence devait être programmée lors de l'émission *Résistances,* le 15 décembre dernier. Elle a été supprimée après que Thyssen a envoyé des télex à *Antenne 2* et mis en garde le bureau d'*Antenne 2* à Bonn contre la diffusion de cette séquence.

En France comme en Allemagne, sur un plateau de cinéma, on dit toujours : "Silence, on tourne !". En ce qui concerne les conditions de travail dans les entreprises, c'est : "Silence, on exploite !".

Annick JALERIAN

Le film devrait passer au cinéma St-André-des-Arts à Paris, mais aussi dans des salles à Strasbourg, Nantes et Saint-Etienne.

sélection ciné

Dans les salles parisiennes

BONS BAISERS DE LIVERPOOL

Elaine, une jeune chômeuse de Liverpool, tombe amoureuse d'un marin russe et veut le rejoindre en URSS. Ses parents, et les autorités anglaises, s'y opposent. A travers cette histoire de prince charmant, ce film est une peinture corrosive de l'Angleterre du chômage ; la jeunesse britannique lui a, paraît-il, fait un triomphe.

3 Luxembourg 6e (VO)

LE NOM DE LA ROSE
de Jean-Jacques Annaud

Une fable policière dans une sombre abbaye du nord de l'Italie, au 14e siècle. L'Eglise en prend largement pour son grade et Sean Connery, en père franciscain, campe un "Sherlock Holmes" impressionnant.

Forum Horizon 1er (vo), Hautefeuille 6e (vo), Marignan 8e (vo), Normandie 8e (vo), , Paramount Opéra 9e, Nation 12e, Galaxie 13e, Gaumont Alésia 14e, Montparnasse Pathé 14e, Bienvenue 15e (vo), UGC Convention 15e, Clichy Pathé 18e.

ROSA LUXEMBURG
de Margarethe Von Trotta

La vie d'une des grandes figures du socialisme international, l'une des rares à être restée fidèle à l'internationalisme prolétarien lors de la première guerre mondiale.

Cinoches 6e (VO) à 13 h et 18 h 30.

WELCOME IN VIENNA
d'Axel Corti

Vienne 1945, sous l'occupation alliée, après la défaite de l'Allemagne. Les hommes qui espéraient voir sortir de la guerre un monde meilleur doivent déchanter devant la réalité : la société autrichienne reste marquée par le nazisme et l'antisémitisme, l'armée russe n'a plus de "communiste" que le nom...

St. Germain Studio 5e (VO).

*Signalons par ailleurs que le **Théâtre des Amandiers** (7, avenue Pablo Picasso, 92000 Nanterre) présente l'intégralité de la trilogie d'Alex Corti dont fait partie **Welcome in Vienna**. Sous le titre **Vienne pour Mémoire**, cette trilogie comprend **Dieu ne croit plus en nous, Santa Fe et Welcome in Vienna** (tous en v.o.).*

Les séances ont lieu : les 14 et 15 février. Les trois films sont respectivement projetés à 15 heures, 17 h 30 et 20 h 30.

AUTOUR DE MINUIT
de Bertrand Tavernier.

L'histoire émouvante d'un saxophoniste de jazz des années 1950. Pour faire aimer le jazz.

Cluny Palace 5e.

LES FUGITIFS
de Francis Veber

Quand un casseur de banque professionnel se fait prendre en otage par un casseur de banque improvisé... mais sacrément têtu !

Gaumont Opéra 2e, Bretagne 6e, Gaumont Ambassade 8e, Fauvette 13e, Gaumont Alésia 14e, Gaumont Convention 15e.

MISSION
de Roland Joffé
avec Robert de Niro
et Jeremy Irons.

Au 17e siècle, les Indiens Guaranis, encadrés par des missionnaires, sont livrés par l'Ordre des Jésuites aux troupes espagnoles et portugaises. Un plaidoyer pour une certaine forme de société communiste chrétienne et primitive... Des images splendides.

Forum Orient Express 1er (VO), Lucernaire 6e (VO), Georges V 8e (VO), Lumière 9e, 3 Parnassiens 14e (VO).

L'ÉTRANGÈRE
de Zelda Baron

Une jeune lycéenne d'origine allemande en butte à ses camarades et à leurs préjugés dans l'Angleterre des années 40.

St Germain Village 5e VO. 7 Parnassiens 14e (VO).

Salaires, conditions de travail et de vie de toute la classe ouvrière :

Et si les instituteurs faisaient école ?

Huit jours après les manifestations du 4 février, à Paris et dans la plupart des villes de province, les instituteurs ont à nouveau manifesté à l'appel commun des syndicats (SNI-PEGC, SGEN-CFDT, SNUDI-FO) et de la "Coordination nationale". Cette fois, le mercredi 11 février, venus en cars, voitures ou trains de tous les coins du pays, ils ont manifesté ensemble à Paris. De mémoire d'instituteur, on avait rarement vu un cortège si imposant, dense, et dynamique. La préfecture de police a dénombré 28 000 manifestants ; les organisateurs 100 000 ; nous 40 000 dont 5 000, en fin de cortège, sous les banderoles de la ou des "coordinations". De toute façon, c'était beaucoup, presque le cinquième des effectifs de la profession.

Comme la semaine précédente, le cortège démarrait par l'immense banderole : *"Non aux maîtres-directeurs"*, sans sigle, derrière laquelle défilaient les responsables des syndicats et de la "Coordination".

Le cortège était à dominante syndicale, mais politique aussi. On y trouvait Lionel Jospin, quasiment aux côtés de ses amis politiques dirigeants nationaux du SNI ou du SGEN-CFDT. Le Parti Socialiste est la tendance majoritaire du syndicalisme "instituteur". Le Parti Communiste était là aussi, par l'intermédiaire de Guy Hermier, mais surtout de tous ses militants qui animent, dirigent la tendance "Unité et Action", minoritaire mais non négligeable du SNI. Enfin, l'extrême-gauche était présente aussi, toutes tendances représentées. Les instituteurs d'extrême-gauche, même quand ils sont militants syndicaux, animent généralement les "coordinations" locales, régionales ou nationales. Ce sont eux, de toute évidence, l'aile minoritaire mais marchante du mouvement. Ce sont eux qui ont impulsé le mouvement, milité (et continuent à militer) à la force du poignet pour qu'il existe ; eux qui ont entraîné tant bien que mal les appareils syndicaux à être un peu de la partie.

Le gros des bataillons de cette dernière manifestation défilait sous les banderoles du SNI, mais ni cette manifestation réussie du 11 février, ni celles de la semaine précédente n'auraient probablement eu lieu si de jeunes instituteurs, à l'esprit un peu subversif, et sensibles aux problèmes et au mécontentement du grand nombre de leurs camarades de travail, avaient attendu des hauts fonctionnaires du syndicat qu'ils organisent quoi que ce soit. Une minorité de jeunes se sont saisis du projet de statut de "maîtres-directeurs" pour prendre l'initiative, d'abord à Paris, ensuite en province, de faire grève, même à dix ou à cent pour un arrondissement parisien ou un département. Même à un ou à deux par école ! Et bousculant la hiérarchie que le ministère voudrait renforcer, et la hiérarchie syndicale — dont l'arrière-train est quasiment aussi lourd — ces jeunes et moins jeunes ont proclamé qu'ils s'organisaient en "coordinations". Ce qui a fait sortir les hauts cadres syndicaux de leur torpeur.

Et heureusement que la minorité combative des instituteurs, celle qui se retrouve surtout dans les "coordinations", même si elle s'adresse *"aux organisations représentatives des instituteurs"* (aux appareils syndicaux), pour qu'elles appellent à la grève générale de toute la profession, ne les attend pas pour commencer quelque chose.

Cela dit, le mouvement souffre d'être encore très minoritaire. Dans la plupart des départements, les grévistes se comptent par dizaines, ou au mieux par centaines (pour les plus gros). Et si certains instituteurs, parmi ceux qui ont commencé le mouvement, ont fait trois semaines de vraie grève, reconduite de jour en jour, à Paris par exemple, la plupart des autres grévistes l'ont été de façon occasionnelle. A l'appel des "coordinations", ou des sections syndicales, ce sont des grèves d'un ou deux jours qui ont eu lieu, ou des grèves d'une heure par jour ou autres grèves tournantes, commune après commune, école après école. De toute évidence, il y a un grand décalage entre le mécontentement qui s'exprime par des mouvements de grève sporadiques, des manifestations parfois nombreuses, même localement, des occupations impromptues de bâtiments administratifs, et le mouvement réel qui reste une perspective, pour laquelle beaucoup militent activement, davantage qu'une réalité.

C'est comme si le mouvement n'avait pas encore vraiment démarré, malgré les efforts manifestes de ceux qui le préparent. Et c'est comme s'il se cherchait, aussi, autant en ce qui concerne ses formes que ses objectifs.

Peut-être certains de ses initiateurs ont-ils pensé que la réforme Monory du statut des "maîtres-directeurs" avait quelque chose à voir avec la réforme Devaquet. Certains militants du mouvement des instituteurs ont peut-être fait le calcul que puisque cette réforme du statut des directeurs ne coûtait rien au gouvernement, il pourrait l'abandonner facilement. Que du coup, le mouvement pourrait l'emporter. Mais le calcul s'avère discutable.

Le nouveau projet révolte, certes, le milieu des instituteurs, surtout des jeunes, rétifs à toute hiérarchie, mais il n'engendre pas un mouvement explosif comme le projet Devaquet en avait déclenché chez les étudiants. Et toute "gratuite" que puisse paraître la mesure de Chirac, elle est politique. Dans la période, Chirac n'a pas tant de succès qu'il puisse se priver des plus faciles.

Alors, de la part des plus actifs des instituteurs, peut-être y a-t-il une erreur d'aiguillage, en pensant qu'il serait plus facile de faire reculer le gouvernement en limitant la lutte à l'unique revendication de la suppression du projet des "maîtres-directeurs", une revendication qui ne touche que cette seule catégorie des instituteurs et dont la signification est même hermétique ou presque à qui n'est pas de la profession.

Mais il n'y a peut-être pas que cela. Il y a peut-être aussi de la part de certains des animateurs du mouvement une politique, tout court : celle qui vise à empêcher certains développements, en particulier un éventuel élargissement du mouvement à d'autres catégories.

Ce projet de nouveau statut a certes cristallisé le mécontentement, un peu partout. Et il est évident que la grande majorité des instituteurs tiennent à le voir retiré. Mais est-ce vraiment leur préoccupation première ? Est-ce vraiment la revendication qui leur semble essentielle ? Les revendications salariales, ou les questions de suppressions de postes pèsent au moins aussi lourd que le nouveau statut. Mais ce qui pèse très lourd, aussi, comme cela a pesé chez les cheminots, comme cela pèse dans toute la classe ouvrière, c'est le complexe que font ceux qui ont un emploi à oser dire que leur salaire est insuffisant, qu'ils ont besoin de davantage, qu'ils ne sont pas des "privilégiés", même avec 6 000 F par mois, et quelques semaines de vacances de plus que les autres !

Car c'est bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui. Les salariés, ceux qui, à la différence des chômeurs, auraient — disent certains — l'immense "privilège" d'avoir un salaire n'osent rien demander. Rien revendiquer. On leur laisse croire qu'ils devraient s'estimer heureux d'avoir encore un emploi. Et ils devraient se taire. Et une énorme pression morale pèse sur la classe ouvrière, pour l'acculer à accepter sans rien dire, à encaisser les sacrifices, tandis que d'autres encaissent des bénéfices dont ils ne savent plus que faire.

Et aujourd'hui, ceux qui, dans le milieu des instituteurs militants, se refusent, consciemment, volontairement, pour des raisons discutables ou des prétextes fallacieux, à mettre aussi les vraies revendications en avant n'aident pas le mouvement des instituteurs à se développer et à l'emporter.

Car les instituteurs, en ayant l'audace de revendiquer pour eux, pour les enfants des écoles, et pour tous les travailleurs, de l'argent, tout l'argent nécessaire (cet argent que d'autres ne savent même plus comment placer ou dépenser) pourraient ouvrir une brèche. Les instituteurs pourraient entraîner avec eux, dans la grève, non seulement tous les instituteurs, ou toute la fonction publique, mais aussi les travailleurs du privé. Parce que tous les travailleurs ont les mêmes problèmes, et les mêmes hésitations. Et il faut bien que certains commencent. Il faut bien que certains fassent école... et pourquoi pas les instituteurs ?

Mais lors de la dernière coordination nationale, le mercredi 11 février au soir, après la manifestation, les quelques délégués qui étaient mandatés pour discuter l'extension de la plate-forme revendicative à quelques autres points que le statut nouveau de directeur, en particulier les salaires, les suppressions de postes ou la formation, se sont presque vu opposer une fin de non-recevoir.

Le responsable du SGEN de Paris, et quelques autres, leur ont répondu que le mouvement avait démarré sur le point des maîtres-directeurs et sur aucun autre, et qu'il ne serait donc pas démocratique de changer de plate-forme ! La coordination ne serait pas habilitée à cela ! Ils se sont aussi entendu dire que sur ce point des maîtres-directeurs, le mouvement pourrait gagner, et ensuite les instituteurs seraient plus forts pour revendiquer autre chose, etc.

En fait, le milieu militant des instituteurs n'échappe pas à la politique. Et les pressions qui pèsent, aujourd'hui, sont celles qui sont exercées par les tendances socialistes présentes tant dans le SGEN-CFDT que dans le SNI. Ces tendances socialistes, de façon ouverte ou occulte, pèsent dans le sens de l'élimination de toute revendication salariale, parce que les revendications salariales sont combattues par le Parti Socialiste. Elles l'étaient hier quand le PS était au gouvernement et avait inauguré le blocage des salaires. Mais elles le sont aujourd'hui, de la même façon, parce que le Parti Socialiste est un parti responsable par rapport aux intérêts de la bourgeoisie et que les intérêts de la bourgeoisie veulent que les profits augmentent tandis que les salaires restent bloqués.

C'est pour cela que certains sont si acharnés à ne pas vouloir d'autre revendication pour les instituteurs que celle du retrait du décret de "maître-directeur".

Evidemment, invoqueront certains, la grande masse des instituteurs n'est pas prête à se battre, avec courage, audace, pour les salaires et ceux de tous les travailleurs. Mais sont-ils vraiment plus nombreux à vouloir se battre contre le statut des maîtres-directeurs ? Et les militants les plus hardis, les plus conscients, ne peuvent-ils pas avancer une politique qui ouvre réellement une perspective, même si elle anticipe un peu sur le devenir du mouvement ? Sans compter que tous ceux qui militent aujourd'hui dans le milieu des instituteurs, tous ceux qui se démènent pour qu'un mouvement démarre, et démarre vraiment, savent bien que la lutte pour les salaires et de l'argent pour l'école, une lutte qui pourrait gagner d'autres secteurs de la classe ouvrière serait possible. C'est peut-être encore une vue de l'esprit, mais pas une chimère ; et il faudrait que cela devienne une politique.

Les instituteurs, auxquels la générosité ne manque pas, pourraient se préoccuper de lutter pour eux-mêmes, mais aussi pour tous les travailleurs.

La question reste ouverte puisque la "Coordination nationale" a donné rendez-vous à tous les instituteurs du pays, après les congés scolaires qui vont s'étaler sur trois semaines, pour remettre toutes ces questions sur le tapis.

Michelle VERDIER

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995